

Consommation

Cote
P 0000

Crédoc - Consommation. N° 1972-002.
Avril - juin 1972.

Sou1972 - 3162 à 3164

Num.

4244-1

CRÉDOC-Bibliothèque

1 100112 100113 100114 100115 100116 100117 100118

1972 n° 2



avril
juin

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Jacques DUMONTIER, Directeur de la Statistique Générale à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupes socio-professionnel.
- Analyse du comportement du ménage et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen et longs termes.
- Méthodologie de l'étude de marchés des biens et services individuels et collectifs.
- Étude du comportement de l'épargnant.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

Président : Jacques DUMONTIER

Directeur de la Statistique Générale
à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Vice-Présidents : R. MERCIER

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

Ph. HUET

Directeur Général au Ministère de l'Économie et des Finances, chef de la mission R.C.B.

Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER

Professeur à l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne.

Directeur : E. A. LISLE

Maître de Recherches au C.N.R.S.
Secrétaire Général du Centre de Recherche Économique sur l'Épargne.

Directeur adjoint : G. ROSCH

*Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée
sous réserve de l'indication de la source.*

XVIII^e année
N° 2 Avril-Juin 1972

Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13^e

DUNOD

É D I T E U R

92, rue Bonaparte, PARIS-6^e

ABONNEMENTS

120, rue du Cherche-Midi, PARIS 6^e

Tél. 567-52-34 TELEX 27-112 DUNOD PARIS

— C. C. P. 75-45 PARIS —

France: 55 F - Étranger: 64 F - Le numéro: 17 F

sommaire

* * *

Les sciences humaines devant la ville et le logement	3
BERNARD CAZES	
Qualité de la vie et choix collectifs	31
NICOLE TABARD	
Consommation et statut social	41
GEORGES ROTTIER	
Tests d'hypothèses linéaires sur un modèle de régression	67

BIBLIOGRAPHIE

LES SCIENCES HUMAINES DEVANT LA VILLE ET LE LOGEMENT

RAPPORT AU COMITÉ DIRECTEUR DU PLAN CONSTRUCTION

AVANT-PROPOS

Esquisser un bilan et des perspectives de recherches en sciences humaines relatives au logement et à la construction en France, voici, assurément, une entreprise pleine de risques. Car les dangers à redouter ne sont pas seulement ceux qu'on rencontre dans toute entreprise tendant à développer la connaissance des hommes, de leurs actions et de leurs œuvres, ce sont aussi ceux, très spécifiques, qu'on affronte dès lors qu'on vise deux actes particuliers, mais complémentaires : se loger et construire.

Ici, la masse des recherches, des études et des travaux utiles à consulter défie l'analyse, tant la dispersion des sources est grande, l'accessibilité difficile, la communicabilité restreinte. Quant aux objectifs, aux méthodes et aux résultats, il faut, pour les évaluer, tenir compte de la diversité des genres : on ne peut, en effet, comparer sans précaution une recherche d'ambition théorique sur l'acte d'habiter, une étude de sociologie tendant à préparer des choix pour le localisateur d'un programme de construction, un travail commandé par un promoteur pour caractériser une demande spécifique de logements. Au surplus les normes de l'objectivité, pour de pareilles évaluations, ne sauraient être celles qui régissent l'évaluation des travaux dans les sciences physiques et naturelles. Elles diffèrent encore plus profondément des règles qui prévalent en matière de jugement pour les études technologiques. Car leur principe réside, en définitive, comme il est universellement admis depuis Max WEBER, non dans une fausse neutralité, mais dans l'explicitation vigilante des perspectives et dans l'articulation méthodique des choix. Il faut donc, ici aussi, et surtout, choisir.

Le premier choix est relatif au genre. Le texte qu'on va lire ne dresse pas un inventaire, mais un bilan, il n'ambitionne nullement de relever, un par un, avec le souci de l'exhaustivité, les recherches, études et travaux relatifs au logement et à la construction en France. Pour autant qu'un

pareil inventaire ait un sens, ce qui est douteux, c'est aux centres de documentation spécialisés, non aux structures, de le dresser et de le tenir à jour. Un bilan couvre un domaine, catégorie d'opérations par catégorie d'opérations. Il en donne une description résumée, dont la qualité dépend de la manière dont il découpe la matière concernée. Il est tendu vers un objectif : mettre en évidence les traits caractéristiques d'une situation.

De ce premier choix, en découle un deuxième : les catégories, ou si l'on préfère, les rubriques ou les lignes du bilan, sont des catégories destinées à développer une analyse, et non seulement à reproduire les classifications diverses et hétérogènes dont se servent les agents, pour identifier et mener leurs opérations. Le bilan qui suit est construit dans ce but. Son articulation, ses divisions et subdivisions répondent à un problème : évaluer une production, la production de recherches, études et travaux d'intérêt sociologique et économique relatifs au logement et à la construction en France.

De là, vient un troisième choix. Le bilan oriente, et permet de tracer des perspectives. L'objectif poursuivi ici n'a nullement été, en effet, de dresser seulement un constat, comme s'il fallait se borner à enregistrer ce qui est, mais de préparer des interventions, pour modifier la production. Des perspectives supposent des points de vue, des choix sur les positions occupées, des directions à suivre : après l'état des connaissances, ce sont les directions de recherche.

Il faut, enfin, donner les raisons du quatrième et dernier choix. Les perspectives tracent des voies dans lesquelles on souhaite orienter la recherche, non des programmes de recherche. Les directions indiquées ici ne consistent donc ni en arguments ou positions de recherche, ni en demandes spécifiques ou propositions de recherche, mais en orientations pour préparer des appels d'offre. Car il est de la responsabilité du chercheur, et de lui seul, de transformer les lignes structurées qui lui sont suggérées en projets articulés.

Tels qu'on les livre ici à la publication, ce bilan et ces perspectives ont été élaborés pour le Plan-Construction par un groupe de travail composé de MM. Jean CUISENIER, directeur du Centre d'Ethnologie Française, laboratoire associé au C.N.R.S., président du groupe ; Edmond LISLE, Maître de recherches au C.N.R.S., directeur du Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, co-président ; Guy BARBICHON, chargé de recherche au C.N.R.S. ; Patrick RAN-CHON, chef de division d'études au C.R.E.D.O.C. ; avec les concours, notamment, de MM. SAJUS, secrétaire général du Plan Construction, et DUPIAGNE coordinateur des recherches et programmes, de M^{lle} FLEURY et de M. MOLLET du G.R.E.C.O.H. Il a été examiné, dans ses versions successives, par diverses formations du Plan Construction, et a été discuté au Comité-Directeur du 25 janvier 1972. La rédaction en est due à MM. BARBICHON du C.E.F. et RAN-CHON du C.R.E.D.O.C..

Jean CUISENIER

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
I. LA DEMANDE DE LOGEMENT ET SON USAGE.....	6
1. Confrontation des normes, des besoins et de la demande dans la planification et le marché	6
1.1. État des connaissances	6
1.2. Directions de recherche	9
2. Le ménage comme décideur	13
2.1. État des connaissances	13
2.2. Directions de recherche	15
II. LES PROBLÈMES DE LA PRODUCTION	16
1. L'état des connaissances	16
1.1. Les coûts	16
1.2. L'organisation de la production dans le changement	17
2. Directions de recherche	18
2.1. Recherches sur les coûts	18
2.2. Études des acteurs et des organisations dans le changement	19
III. L'HABITAT DANS LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	20
1. Préambule	20
2. Directions de recherche	20
2.1. Étude des processus d'innovation et d'obsolescence	20
2.2. L'évolution du système et ses conséquences	22
IV. PROBLÈMES DE L'ORGANISATION DES RECHERCHES	24
1. Distinction de différentes espèces de recherche, organisation de communications entre décideurs et chercheurs	24
2. Association concrète des recherches en technologie et en sciences humaines	25
1 ^{re} ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE	26
2 ^e ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE	29
3 ^e ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE	30

Le présent document a pour objet de décrire l'état des travaux et études de sciences sociales concernant le logement et la construction en France et d'indiquer des directions de progrès de la recherche.

L'examen des travaux et perspectives d'études portera successivement sur la demande et sur la production de logement, avant d'appréhender l'interaction de ces deux composantes dans l'ensemble des transformations du système économique et social.

I. LA DEMANDE DE LOGEMENT ET SON USAGE

La place faite à l'étude de la demande et de l'usage du logement l'emporte largement sur celle qui est consacrée à l'étude des acteurs et des processus de la production.

1. CONFRONTATION DES NORMES, DES BESOINS ET DE LA DEMANDE DANS LA PLANIFICATION ET LE MARCHÉ

1.1. ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.1.1. Les besoins et la demande des ménages

La prise de conscience d'une crise persistante du logement, l'impuissance des mécanismes du marché à la réduire et le recours à un système de planification rendent obligatoire la définition d'objectifs à partir de l'évaluation des besoins. On aurait sans doute pu faire cette évaluation à partir de la seule demande exprimée mais il est vraisemblable que les résultats en eussent été insuffisants. On a donc conservé simultanément la démarche « demande » et la démarche « besoins » en essayant de les faire converger à l'aide de modèles de simulation (modèle SMALA mis au point par le CERAU et l'OTAM).

a) Les besoins ont été (schématiquement) évalués à partir d'hypothèses sur l'évolution démographique, l'intensité et la nature des courants migratoires, les conditions minimales de logement. Des progrès importants ont été réalisés grâce aux travaux de l'INSEE, notamment dans le domaine de la régionalisation des besoins, dans le cadre des travaux préparatoires au VI^e Plan.

L'une des limites actuelles de la démarche est qu'elle repose sur l'idée qu'on se fait plus ou moins a priori des conditions minimales de logement. Ces idées et les normes administratives qui les traduisent ne correspondent pas nécessairement aux arbitrages réels des ménages. Une étude du CREDOC sur les normes de peuplement et de confort montre que celles-ci ne doivent être ni statiques, ni uniformes. D'autres recherches mettent en évidence l'importance d'éléments plus qualitatifs de la cellule logement ou de l'environnement qui ne sont pas actuellement pris en compte dans l'approche besoin. La nécessité d'amélioration ne lui enlève pas son utilité.

b) La demande a été étudiée pour l'essentiel à partir des enquêtes nationales sur le logement de l'INSEE et d'enquêtes dérivées de celles-ci dans le cadre du modèle SMALA ⁽¹⁾ (CERAU-OTAM).

Ces travaux, axés sur l'emploi systématique de relations économétriques au niveau de la demande exprimée et de la demande réalisée, ont permis de mettre au point la méthodologie d'une synthèse au niveau des marchés

(1) Simulation du marché du logement dans les agglomérations.

locaux ou du marché national et de réaliser d'utiles prévisions sur leur équilibre à moyen terme. On peut cependant faire trois remarques :

— malgré leur caractère irremplaçable et les progrès qu'elles ont fait faire à la connaissance, les enquêtes nationales présentent quelques défauts qui en limitent l'usage (manque de finesse de la description du logement et de son utilisation, données insuffisantes sur la demande exprimée) ;

— les modèles de simulation existants n'intègrent que le comportement des ménages, l'offre y étant considérée de manière purement exogène en raison essentiellement de l'insuffisance de connaissances du comportement des offreurs ;

— l'absence de données précises sur l'interaction offre-demande empêche de rendre les modèles dynamiques et donc d'étudier les cheminement et les phénomènes conjoncturels.

1.1.2. La connaissance sociologique et psycho-sociologique du consommateur d'habitat

Les études sociologiques sur le logement ont, comme les travaux économiques, été influencées par la situation critique de pénurie dans laquelle elles ont pris naissance.

Une *conception pathologique*, suscitée ou encouragée par la crise, a été privilégiée. Les normes de surface proposées par Chombart de Lauwe, dans les premiers travaux sur le sujet, sont déduites de seuils critiques évalués dans cette conjoncture. L'ensemble des données a évolué et la révision des seuils pathologiques reste constamment à faire.

La situation de crise a spontanément orienté les premières études sociologiques vers l'examen des données du taux d'occupation ; en revanche, le constat des défauts et difficultés liés aux caractéristiques des nouveaux habitats et spécialement des grands ensembles construits pour surmonter la crise, a attiré l'attention sur les aspects qualitatifs déterminants dans la satisfaction en matière de logement. On peut évoquer, parmi d'autres, les études sur des cités et constructions nouvelles effectuées à Paris (Chombart de Lauwe), à Bordeaux (J. Jenny, L. Couvreur, P. Chombart de Lauwe), à Toulouse (CSTB). Les travaux sociologiques ont progressivement porté sur les problèmes de l'environnement social et des relations des personnes et des groupes dans les nouveaux modes d'habitation collective, sur les aspects critiques des équipements collectifs suburbains et, d'une manière plus générale, sur le problème de la « centralité » comprise comme le rapport entre l'habitat et les centres (Corunau, Imbert, Lamy, Rendu, Retel, Ledrut) ; ils ont orienté les études vers des catégories de population plus diversifiées.

Ces travaux ont ainsi, pour une part considérable, été dominés, là encore, par la préoccupation de pathologie sociale de l'habitat en se concentrant sur ses formes les plus saillantes (autour du thème de la maladie des grands ensembles, de la « Sarcellite »). Ils ont contribué à alerter, inégalement, les acteurs sociaux concernés (techniciens de l'aménagement, promoteurs publics et privés) sur l'importance des effets internes et externes inattendus des décisions en matière d'habitat.

La généralisation à un niveau statistique représentatif national, régional ou local, des indications qualitatives déjà établies par cette voie exploratoire n'est pas faite. L'exploitation, au niveau de l'interprétation du système social, des données observées sous cette forme partielle et locale reste à entreprendre.

Dans cette perspective de pathologie des catégories sociales, nombre de formes d'habitat (habitat rural péri-urbain, habitat urbain ancien, résidences secondaires, etc...), n'ont pas été spécialement observées. Ce faisant, la connaissance de « besoins fondamentaux » de l'homme en matière d'habitat (il ne s'agit pas ici de la notion éminemment fragile de besoins minimaux incompressibles) ne peut pas être très développée dans la mesure où l'acte d'habiter n'est approché que d'une manière partielle sous l'angle des groupes sociaux concernés et des modes de vie individuels et collectifs.

Les travaux qui ont porté sur le mode d'habitat pavillonnaire (N. Haumont et al.) ont marqué un progrès notable dans l'appréhension du rapport de l'homme à l'habitat. Ne s'attachant pas à montrer la nocivité ou l'excellence d'une solution d'arbitrage entre logement collectif et logement individuel, ils ont au contraire contribué à dégager les fonctions psychologiques et sociales que remplissait le pavillon — en particulier ses effets psychologiques d'appropriation quotidienne de l'espace de vie et de sécurité. Partant d'un terrain spécifique, ils ont ouvert la voie à une analyse générale des fonctions fondamentales et de leurs combinaisons.

Cette « anthropologie de l'habitat », selon la formule de H. Lefebvre, s'est également développée dans deux autres domaines fondamentaux : la psychologie expérimentale de la perception et des réactions psychophysiques aux conditions physiques de l'environnement et l'exploration psychanalytique et phénoménologique des rapports entre l'homme et l'espace.

Les travaux sur la gêne due au bruit (Auzou, Lamure, Rauch), les effets de l'éclairage, la perception visuelle de l'espace en fonction des volumes (Aubree, Jeanpierre) ou de la coloration des surfaces illustrent les réalisations comptées dans le premier domaine.

Les travaux d'inspiration psychanalytique et phénoménologique (G. et J. Palmade, Lugassy, ...) visent à dégager des relations profondes qui unissent l'homme à l'espace habité immédiat et à l'espace extérieur. De tels travaux ont pour objet ou effet, direct ou indirect, de sensibiliser les constructeurs aux phénomènes les moins apparents de la psychologie sociale de l'acte d'habiter. Le parallèle avec les études de motivations s'impose ici. L'industrie et la planification économique et sociale des loisirs, par exemple, s'appuient sur des travaux qui cernent des aspects non manifestes des modes d'occupation du temps de vacances. La connaissance des rapports psychologiques et sociaux qui intéressent l'acte d'habiter appelle les mêmes démarches. Une illustration de l'intérêt de ces explorations fines nous est offerte par l'utilisation d'une étude anglaise sur les rapports à l'espace immédiat de vie. Des constructeurs qui envisageaient de dessiner des patios dans de nouvelles habitations ont fait procéder à une étude psychosociologique préalable ; celle-ci a révélé, ce qui n'avait rien d'évident a priori, que le patio était beaucoup plus apprécié s'il était transformé par une disposition d'ouverture sur l'espace extérieur.

Conjointement et spécialement dans la perspective de préparation du VI^e Plan, l'attention s'est portée sur des catégories de la population, moins centrales en apparence, qui ne renvoient pas au modèle dominant de la famille de classe ouvrière ou moyenne résidant dans des grands ensembles d'habitation collective ou individuelle. Il s'agit notamment des jeunes travailleurs et des jeunes ménages, des personnes âgées, des handicapés physiques, des travailleurs immigrés (travaux suscités par le GRECOH). En dehors des progrès qu'ils ont fait accomplir à la connais-

sance générale des problèmes de l'habitat, les résultats de tels travaux ont inspiré, souvent sous forme conjuguée, des mesures pratiques telles que la révision des normes d'accès aux H.L.M. locatives et en accession à la propriété, et des règles d'attribution de logements aux habitants provenant d'ilôts insalubres...

1.2. DIRECTIONS DE RECHERCHE

1.2.1. L'évolution des modèles prévisionnels

Les modèles prévisionnels ne trouveront leur pleine efficacité qu'à condition d'intégrer l'évolution des comportements des demandeurs et des offreurs et leur interaction, ce qui suppose des recherches dans plusieurs directions :

- étude du comportement des offreurs,
- affinement des études du comportement des demandeurs,
- études des interactions offre-demande dans une perspective dynamique,
- adaptation de la structure des modèles à ces nouvelles connaissances.

L'intérêt de ces études serait de rendre plus vraisemblables les prévisions en explicitant les cheminements et en facilitant la prise en compte des phénomènes conjoncturels d'où une meilleure adaptation de l'offre aux besoins et de moindres pertes économiques liées aux variations conjoncturelles.

1.2.2. Description fine des logements, structure des enquêtes

L'interprétation du comportement des ménages au travers des données des enquêtes nationales et des enquêtes qui en dérivent se heurte à l'insuffisance de la description des logements. Certains aspects de la mobilité résidentielle et de la demande exprimée restent notamment mal connus pour deux raisons :

— certains éléments constitutifs des conditions de logement ne sont pas pris en considération, par exemple, tout ce qui a trait au voisinage immédiat ou à l'environnement global ; d'autres éléments sont pris en compte mais de manière insuffisante, par exemple l'espace interne et la qualité générale. Au rythme actuel d'amélioration du patrimoine, les enquêtes nationales ne permettront bientôt plus de discriminer suffisamment les logements. Il est donc indispensable d'expérimenter rapidement des méthodes nouvelles susceptibles d'être étendues à des enquêtes de grande ampleur ;

— dans un autre ordre d'idée, l'étude fine de la demande exprimée par les ménages se heurte à la qualité des données beaucoup plus qu'aux difficultés de modélisation. La décision de changer d'habitation et de choisir tel logement plutôt que tel autre résulte d'un processus complexe mais encore très mal connu. D'où l'intérêt de mener des recherches concrètes sur les processus de décisions en les situant dans leur contexte d'offre. Concurrentement, s'impose la nécessité d'une connaissance plus précise des changements de résidence qui implique une exploitation approfondie des statistiques de mobilité et éventuellement la collecte d'informations complémentaires. Une attention particulière devrait d'ailleurs être consacrée aux problèmes de l'emploi en raison de leur importance extrême en matière de mobilité résidentielle.

1.2.3. Logement et mode de vie

1.2.3.1. *Recherches des composantes et des compositions de nouveaux modes d'habitat*

La recherche de formes satisfaisantes d'habitat passe par une prise en compte de la globalité des éléments qui concourent à déterminer un mode de vie : déplacements résidence-emploi, relations sociales, formes d'existence familiale, etc., etc., etc... Ces ensembles de relations ne sont pas jusqu'ici pratiquement intégrés dans les études, hormis les temps de déplacements et la disponibilité d'équipements collectifs. Font défaut, des investigations qui révéleraient des formes variées d'équilibre ou de déséquilibre de l'ensemble du mode de vie (étalé dans le temps), des arrangements sociaux des genres d'existence qui s'inscrivent dans des normes différentes.

Un progrès a été accompli dans les études récentes en replaçant dans l'histoire des individus et des ménages les comportements relatifs au logement. Une extension plus importante encore demande à être accomplie avec la prise en compte des différentes dimensions du mode de vie pour apprécier la qualité de « l'habiter ».

Une telle analyse va de pair avec l'approfondissement des connaissances sur les facteurs fondamentaux qui gouvernent le comportement et les satisfactions. Ces facteurs « anthropologiques » ne peuvent être saisis, ainsi qu'il a été rappelé, que dans une analyse des comportements débordant les formes coutumières de l'habitat, portant sur des groupes sociaux très diversifiés et cherchant, à travers l'observation de situations particulières, des éléments qui dépassent ces dernières. Dans cet esprit, des explorations qui porteraient sur l'habitat rural, les modes d'habitat hippie, le camping (H. Mace) ou la vie en paquebot, l'habitat hôtelier ou la vie en internat peuvent apporter des informations indispensables sur les composantes de l'acte d'habiter dans leurs relations avec des éléments diversement combinés de l'environnement physique et social.

Cette recherche des « composantes du vécu » de l'habiter à travers des combinaisons concrètes est indissociable des investigations psycho-physiologiques nécessaires sur la perception de l'espace et sur les réactions aux conditions physiques de l'habitat.

L'exploration des facteurs généraux explicatifs des relations entre le comportement et la satisfaction (en d'autres termes les facteurs psychologiques et sociaux qui rendent compte des besoins) peut être fondée sur des oppositions telles que habitat collectif-habitat individuel ou propriété-location. Mais de l'analyse de ces oppositions doivent ressortir moins des indications sur les comportements et préférences liées à une forme donnée d'habitat que des éléments psycho-sociaux tels que l'appropriation de l'espace de vie, la maximisation de la sécurité, la recherche de l'isolement phonique, et des conditions externes de satisfaction ou d'insatisfaction telles que la distanciation entre l'espace privatif des adolescents et celui des parents, la présence animale ou végétale, l'alternance d'espaces ouverts et d'espaces fermés...

A partir de tels composants, des arrangements nouveaux peuvent alors être recherchés par les créateurs d'habitat. La recherche de ces arrangements doit embrasser tous les aspects du mode de vie (rapports résidence-travail, organisation différenciée, organisations spécifiques d'existence des membres du ménage, etc..., résidences complémentaires, secondaires ou autres). Une telle recherche devrait viser tout spécialement à montrer s'il est possible de dépasser dans les modèles architecturaux et urbanistiques

l'opposition entre habitats collectif et individuel. On sait que la préférence quasi-générale se porte en France sur l'habitat individuel, alors que croît sans cesse la part de logements collectifs.

L'exploration des composantes et la recherche de compositions nouvelles passe par l'expérimentation. Les sciences sociales, dans le domaine de l'habitat, sont très souvent conviées « après », de plus en plus « avant », mais très rarement « pendant » les créations ou les réarrangements des formes d'habitat. La contribution des sciences humaines pourrait être beaucoup plus effective si ces dernières étaient associées — comme elles le sont dans un nombre croissant de domaines — aux expérimentations sur l'habitat tant au stade de la conception qu'au stade de la mise à l'épreuve des formules nouvelles.

L'intervention à ce dernier stade doit être affinée si des résultats suggestifs sont cherchés : il s'agit de détecter de manière précise et large les réactions des usagers aux nouvelles formes d'habitat, aux nouvelles techniques, en enregistrant par exemple les modifications spontanées apportées par les occupants au cadre habité qui leur est proposé ou imposé.

1.2.3.2. *Différenciation des catégories d'usager*

La période prolongée de pénurie générale a masqué la diversité des conditions de vie et récemment seulement la demande a commencé à être appréhendée sous une forme différenciée en fonction des catégories d'usagers minoritaires et effacées. La préoccupation de l'hétérogénéité (et de l'évolutivité, comme il sera rappelé plus loin) de la demande latente ou exprimée s'impose comme principe de recherche. L'orientation de l'attention sur la diversité des groupes sociaux (jeunes, personnes âgées, résidents temporaires, handicapés, travailleurs étrangers...) répond à la nécessité de ne négliger aucune des catégories sociales, culturelles et économiques ; en outre et surtout, l'effort de prise en considération de l'ensemble des groupes sociaux, économiques et culturels aide à appréhender les problèmes de l'habitat à travers la donnée fondamentale de l'indissociabilité des classes sociales saisie aussi bien dans l'observation des interactions de voisinage que dans l'analyse des grands équilibres collectifs.

Dans cette perspective, une place importante devrait être réservée aux catégories non solvables avec une attention particulière portée à l'indépendance de leur situation et de la croissance de l'offre d'habitat en faveur des catégories solvables. Le problème est d'autant plus urgent que l'accélération de la rénovation urbaine contribue à raréfier l'offre de logements médiocres mais peu coûteux.

1.2.3.3. *Rapports entre le mode de vie et le statut d'occupation*

La compréhension et l'invention des modes d'habiter passent par une observation des rapports entre le mode de vie et le statut d'occupation. Les comportements et leur transformation dépendent étroitement de la position économique et juridique des occupants : propriétaires, copropriétaires, locataires. Le développement de l'accession à la propriété, la concentration de grands effectifs de locataires, demandent qu'une attention distincte soit accordée à la place et aux effets du statut d'occupation, tant dans les modes d'habiter et de voisiner, que dans le choix du mode d'habitat. La multiplication de la copropriété et du voisinage de copropriétaires et de locataires déterminent des conditions matérielles et des relations sociales nouvelles dont il est important de mettre les conséquences en lumière.

1.2.4. Influence des normes et de la législation sur le volume de la construction

Le volume et la nature de la construction sont influencés par l'état de la législation et des normes. Trois exemples simples le montreront :

— l'aide au logement est essentiellement orientée vers la construction récente et destinée aux familles ; il en résulte que la solvabilisation de la demande ne s'opère pas pour certaines catégories particulières, les personnes âgées, les célibataires, les jeunes travailleurs et que certains types de logements utiles sont peu ou pas construits ;

— les normes d'attribution de l'allocation logement orientent les ménages (les familles) vers des solutions de logement qui ne leur conviennent pas forcément : le choix n'existe pas vraiment entre un grand logement en banlieue et un petit logement au centre ; seul, un type de nuisance est pris en considération et les modes de vie se trouvent contraints par certaines orientations de la construction ;

— le système des prix plafonds H.L.M. renforce encore cette tendance.

Sans dire, a priori, que les conséquences du système réglementaire sont mauvaises, il paraît utile de le repenser en s'interrogeant sur ses implications et sur sa cohérence interne. Aucune disposition nouvelle de quelque importance ne devrait être prise sans une étude préalable à ce niveau, intégrant aussi bien la satisfaction des ménages que les orientations de la construction.

Il serait, par ailleurs, très utile de connaître l'influence vraisemblablement importante de l'aide au logement sur le comportement des ménages et notamment en matière de prix accepté et de mobilité.

1.2.5. Genèse des normes

La connaissance de l'influence de la législation et plus spécialement des normes de construction et d'accession au logement implique la connaissance de leur genèse et de leurs transformations formelles et informelles. La mise en lumière de cette genèse sociale peut instruire sur le jeu des institutions, les phénomènes de bureaucratisation étatique ou corporative et leur incidence sur la dynamique économique et sociale du logement. Elle peut, en particulier, expliquer cette dynamique dans ses rapports avec les institutions de la planification.

1.2.6. Aspects juridiques et sociaux des transformations

Avec le développement de formes nouvelles d'occupation et spécialement d'appropriation, avec l'évolution des mœurs et des normes sociales qui les codifient, la nécessité se fait sentir d'étudier l'effet des contraintes juridiques sur le développement de nouvelles réalisations, les possibilités de leurs transformations et les conséquences probables de ces dernières. Le développement du logement autonome des jeunes, l'encouragement à une amélioration du logement des jeunes travailleurs, par exemple, sont gênés par l'impossibilité pour un mineur de passer un bail et l'obligation pratique qui est imposée de prise en charge nominative du bail par les parents. La copropriété également pose des problèmes dont il est important de chercher la solution dans les démarches sociologique et juridique conjuguées.

L'organisation des usagers qui reste à faire et qui est importante dans la perspective d'une réelle participation à la conception, à la création et à

la gestion du cadre de vie devrait être pensée dans ce contexte sociologique et juridique. Elle supposerait toutefois, pour être efficace, l'existence de mécanismes de formation et d'information.

1.2.7. L'environnement

Il est essentiel d'introduire d'une manière générale la composante de l'environnement (qui inclut à l'évidence les équipements collectifs) dans l'ensemble des études. La prise en considération d'un ensemble de variables naguère négligées doit conduire :

- à des études descriptives fines du parc en fonction du cadre d'insertion des logements,
- à une saisie des mouvements de résidents et à leurs implications en terme de cadre de vie,
- à une compréhension plus large des choix de logement.

Des progrès dans ces domaines pourraient être réalisés en exploitant systématiquement certaines données disponibles à l'INSEE :

- enquête d'aire, réalisée en 1969, et permettant de connaître l'environnement dans des aires microscopiques mais très nombreuses ;
- enquête emploi, permettant de connaître les caractéristiques des ménages et celles des logements.

Au vu des résultats, des prolongements pourraient être effectués : nouvelles enquêtes d'aires en 1972 ou 1973, afin de connaître l'évolution de la relation qualité de l'environnement — caractéristiques socio-économiques.

Mais, en matière d'environnement et notamment d'équipements collectifs, d'autres problèmes se posent qui nécessitent des recherches approfondies. Il n'est pas évident, par exemple, que les besoins en équipements collectifs soient toujours ressentis par la grande masse de la population et que leur utilisation soit perçue comme l'équivalent d'une consommation individuelle. Il peut en résulter, au moment des choix politiques, des incertitudes importantes qui ne seront levées qu'au prix de recherche prospective sur les différents niveaux de besoins et sur les relations entre leur intensité et leur degré d'explicitation.

2. LE MÉNAGE COMME DÉCIDEUR

2.1. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1.1. Motivations, projet, stratégie

2.1.1.1. Stratégie et mobilité

La faible mobilité résidentielle des ménages français conduit à penser que les décisions concernant le logement engagent l'avenir (individuel) à relativement long terme : certains comportements d'anticipation révélés par les enquêtes nationales montrent que les ménages, ou au moins une partie d'entre eux, en ont conscience.

Est-ce à dire, pour autant, qu'ils ont dans le domaine du logement des projets à long terme et une stratégie au service de ces projets ? Aucune étude importante n'a été menée sur ce thème mais cela est-il de quelque importance ?

— En général, les études qui ont trait aux opinions, aux motivations, aux désirs des ménages sont à très court terme, rejoignant par là le caractère statique des recherches socio-économiques sur l'habitat. Les études de motivations ne sont pas pour autant d'apport nul ; elles ont en effet

permis d'encadrer les préoccupations essentielles des ménages, de même que les études fines sur la mobilité ont permis de poser des hypothèses sur ces préoccupations ; systématisées, elles peuvent donc éviter des erreurs surtout au niveau de programmes localisés.

— L'absence d'approche en terme de stratégie des ménages est peut-être le reflet de l'esprit minimaliste qui a marqué l'ensemble de la politique du logement depuis de nombreuses années. Les difficultés posées par le problème de la mobilité, de l'obsolescence, de l'adaptabilité, de la flexibilité résultent certainement de cette méconnaissance des approches stratégiques des ménages. Il est également patent et très révélateur qu'aucune étude importante ne concerne l'histoire des ménages en matière de logement : ni le passé, ni le futur ne sont donc explorés.

2.1.1.2. *La mobilité dans sa continuité*

Jusqu'à une période récente, les satisfactions et les choix des usagers ont été analysés à travers les préférences abstraites exprimées par les intéressés, rapportées aux caractéristiques objectives des logements et à quelques variables socio-économiques. L'analyse s'appuyait généralement sur un seul changement. Ces données se sont révélées d'une faible capacité explicative et prédictive. On s'intéresse désormais aux logements précédemment occupés par les ménages ; cette préoccupation est traduite dans l'étude récente des nouveaux occupants de la Z.U.P. de Puteaux dont les séquences de résidence ont été reconstituées et mises en rapport avec les satisfactions (R. Bercot, G. Dupuy).

2.1.1.3. *Mobilité résidentielle et mobilité sociale*

Les travaux qui ont porté sur les satisfactions et les choix des usagers ont fait progressivement apparaître la nécessité de tenir compte, en même temps que de la mobilité résidentielle et professionnelle, de la mobilité sociale.

L'habitat est, par le jeu du revenu et du patrimoine, un corrélat de la position sociale ; il en est aussi le signe et les motivations de statut ont une importance notable dans les attitudes et les choix des consommateurs. Une enquête (Touraine-Cleuzio) a montré, par exemple, que le degré de satisfaction, le désir de changement et la sociabilité dans des ensembles H.L.M. étaient liés aux projets et intentions de promotion sociale. De telles données contribuent d'une manière essentielle à la compréhension de la satisfaction relative à l'habitat et des conséquences qu'elle est susceptible d'entraîner sur la mobilité résidentielle, le peuplement et la vie sociale des ensembles.

2.1.2. **Comportements patrimoniaux. Logement et stratégie patrimoniale**

Deux situations sont à distinguer :

- celle où le logement acquis est également le logement occupé ;
- celle où le logement acquis est mis en location et constitue de la sorte un patrimoine de rapport.

La première situation est beaucoup mieux connue que la seconde : les données statistiques sont plus nombreuses et plus fiables, et ont été plus systématiquement exploitées. Les études menées ont eu pour intérêt :

- de montrer l'importance attachée par la majorité des ménages au statut de propriétaire sans toutefois que soient toujours clairement connues les motivations sous-jacentes. Si on les imagine facilement, on évalue mal le poids de chacune d'elles ;

— de mettre en évidence certains phénomènes liés à la propriété, notamment la très faible mobilité des propriétaires, sans que puissent être distingués la cause et l'effet parce que, là encore, les problèmes n'ont pas été posés en terme de stratégie ou, au moins, de projet à long terme ;

— d'orienter certains éléments de politique financière : la réforme de l'épargne logement n'est pas indépendante de certaines études réalisées à la demande du GRECOH ;

— de mettre en évidence, dans la limite des données disponibles, la relation entre le statut d'occupation du logement et l'ensemble du comportement patrimonial.

Malgré son extension, le phénomène des « résidences secondaires » a fait l'objet de peu de recherches et reste à explorer tant du point de vue des modes de vie que de celui des stratégies patrimoniales.

Malgré leur importance économique, les propriétaires privés de logements locatifs ne semblent avoir fait l'objet d'aucune étude importante de la part des statisticiens, des économistes, des sociologues ou des psychologues. On ne connaît, en effet, pratiquement rien ni sur leur nombre, ni sur leurs caractéristiques socio-économiques, ni sur leur comportement, ni sur leurs motivations.

2.2. DIRECTIONS DE RECHERCHE

2.2.1. Étude sur le vif et étude historique des choix

Les développements convergents des études des choix économiques dans des domaines divers montrent que l'analyse des décisions ne peut se limiter, surtout dans ses débuts, à l'examen rapide d'une grande masse de décisions particulières. L'analyse sur le vif est reconnue comme l'une des voies qui s'offre à une connaissance approfondie des motivations et des stratégies des acteurs ; elle s'offre comme instrument disponible pour la connaissance des choix des usagers en matière de logement.

S'il apparaît indispensable d'analyser les choix dans leur actualité, il est non moins essentiel de les replacer dans leur perspective temporelle en les rapportant à l'histoire individuelle et spécialement aux séquences de résidences et d'emplois et aux projets d'avenir.

2.2.2. Les comportements et les stratégies patrimoniales

Deux types de recherche seraient d'une utilité immédiate :

a) Recherche sur les propriétaires de logements locatifs : ici, tout est à faire et le sujet est donc particulièrement urgent. La première chose à faire est certainement de créer une information statistique actuellement inexistante et qui devra permettre de savoir :

- qui sont ces propriétaires et quel est leur nombre : concentration de la fortune immobilière ;

- quels types de logement ils possèdent et quel rôle ils jouent actuellement sur le marché (neuf et d'occasion) ;

- comment ils gèrent leur patrimoine et quelles sont les motivations de cette gestion ;

- quelle est l'influence des situations conjoncturelles sur leur comportement.

b) Recherche générale sur les comportements patrimoniaux : Le volume et la nature de la construction à moyen et long terme sont liés à la mobilité

des ménages et donc à leur statut d'occupation (location ou propriété). L'évolution (extension ou régression) du statut de propriétaire dépend sans doute de l'offre, à un moment donné mais aussi de la concurrence au même instant des acheteurs occupants et des acheteurs-loueurs, donc des motivations des uns et des autres et de leurs capacités de financement respectives. Il est donc important de savoir comment peuvent évoluer ces motivations et ces capacités ; la recherche (a) peut y répondre pour les acheteurs-loueurs, une recherche est à entreprendre pour les acheteurs-occupants. Une méthode possible consisterait à repérer parmi les différentes motivations celles qui peuvent être satisfaites autrement de manière aussi efficace pour le ménage et plus souple pour la société et à isoler celles qui, au contraire, impliquent l'occupation du logement en tant que propriétaire. Il serait également intéressant de savoir pourquoi le logement joue un rôle que d'autres systèmes pourraient jouer plus efficacement.

Le rôle des comportements patrimoniaux dans l'achat d'un logement, devrait, par ailleurs, être replacé dans une recherche sur l'évolution probable à long terme de l'arbitrage entre épargne et consommation, qui dépasse singulièrement le cas du logement.

2.2.3. Information et formation des usagers

Les décisions des consommateurs de logement s'effectuent dans un système d'information restreinte. La diffusion des informations relatives à l'habitat et la diffusion des savoirs élaborés qui permettent d'utiliser l'information, sont des facteurs primordiaux dans le fonctionnement du système économique et social de l'habitat. Elles n'ont pratiquement pas été étudiées, pas plus d'ailleurs que les aspects pédagogiques de la diffusion de connaissances permettant d'éclairer des décisions ou d'adopter des pratiques capables de modifier favorablement les arrangements écologiques individuels des modes de vie (1).

II. LES PROBLÈMES DE LA PRODUCTION

1. L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.1. LES COÛTS

La production de logements étant une activité dispersée entre un grand nombre d'entreprises et une multiplicité d'opérations (qui peuvent être étalées sur une longue période de temps) allant de l'achat du terrain à la commercialisation des logements, la notion de coût n'est pas simple ni aisément saisissable.

Bien que les connaissances restent encore fragmentaires, des efforts importants ont été faits dans le domaine des coûts fonciers et surtout dans celui des coûts de construction.

a) Les coûts de construction ont fait l'objet de nombreuses études menées en particulier au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B.). Des travaux ont été publiés qui portent sur :

. L'influence du plan de masse, du plan des bâtiments et des dispositions d'architecture,

(1) Il est, par exemple, remarquable qu'un enseignement scolaire de la couture est traditionnellement organisé, qu'un enseignement de la circulation automobile s'est instauré récemment mais que l'instruction élémentaire ne comporte pas d'initiation au bricolage domestique et n'inculque guère des notions rudimentaires de construction telles que celles de résistance des matériaux.

- . L'influence de la répétition sur les opérations de construction,
- . L'influence de l'épaisseur des bâtiments (moindre coût des bâtiments épais),
- . L'influence du parti constructif, des dimensions et du plan d'ensemble,
- . L'influence de certains paramètres techniques (refends et coursives),
- . L'influence du rapport des facteurs de production (plus d'heures travaillées ou plus d'équipement pour une construction identique),
- . L'influence (ou le coût) de la qualité de l'isolation phonique.

Il est actuellement difficile de faire une synthèse sérieuse de toutes ces recherches car elles ont été faites dans des conditions variables d'expérience.

Dans un autre ordre d'idée, un problème important semble avoir été négligé malgré son importance sociale, le coût de la réhabilitation du patrimoine ancien qui conditionne en partie la possibilité de loger certaines populations insolvables.

b) La valeur foncière a été, de longue date, l'objet de l'attention des économistes et notamment de quelques-uns des théoriciens les plus importants ; elle représente, par ailleurs, une part que l'on dit souvent croissante du coût du logement, sans peut-être en avoir toujours des preuves chiffrées irrécusables. Ceci explique que de nombreuses contributions de recherche ou d'étude aient été apportées à sa connaissance au cours des dernières années (voir à cet égard « espace urbain et prix du sol » de J. J. Granelle) et il ne saurait être question d'en faire un bilan même approximatif en quelques lignes. Le problème actuel nous paraît — sous toutes réserves — de passer d'hypothèses sur les facteurs de la valeur foncière à un modèle général d'explication aux variables identifiables : l'importance des facteurs locaux et la finesse insuffisante des données statistiques disponibles en font, il est vrai, un problème très complexe.

1.2. L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION DANS LE CHANGEMENT

Une grande ignorance règne en ce qui concerne les acteurs et les processus de la production. Cette ignorance devient plus sensible avec l'évolution des rôles et des structures imposées par la croissance.

Parmi les rôles traditionnels, seul celui de l'architecte commence à faire l'objet d'observations et d'analyses (R. Moulin, J. Lautman, G. Lagneau et R. Fichelet). Parmi les rôles nouveaux, celui de promoteur a été récemment étudié (Topalov). En revanche, les entreprises de construction et les bureaux d'études, les relations entre les différents corps de techniciens ont pratiquement échappé à toute analyse systématique. L'étude des promoteurs a dégagé une typologie de ces derniers et un tableau de leurs stratégies respectives. Le poids des diverses catégories dans l'économie de la construction n'est pas encore établi. D'une manière générale, les stratégies de gestion des entreprises de la construction sont moins connues que celles des autres entreprises industrielles.

Les études pionnières sur les architectes et les promoteurs montrent l'intérêt pour l'ensemble des acteurs concernés par le processus de construction, et au premier chef pour les acteurs qui sont l'objet de l'analyse, de disposer d'une image claire de leurs partenaires et d'eux-mêmes. Ces analyses ne contrarient pas le jeu du marché qui les unit ; elles le clarifient en révélant les règles propres à chaque rôle sans pour autant faire apparaître les tactiques et les forces particulières des firmes.

On ignore comment, dans l'évolution présente, s'établissent les coûts en fonction de l'organisation et spécialement les relations entre coûts et concentration ; mais, tout d'abord, on ignore comment, d'une manière concrète, s'opèrent les réorganisations et quelles sont les difficultés systématiques qu'elles entraînent. La connaissance scientifique de l'organisation a fait des progrès notables depuis la Seconde Guerre Mondiale. Elle s'applique toutefois aux entreprises de production et de services dont les contours sont bien tracés ; le domaine plus flou des entreprises concourant à la construction est moins exploré.

Une catégorie de constructeurs potentiels est pratiquement ignorée et ceci tient en partie aux formes simplificatrices de la division et de la concentration du travail industriel ; il s'agit des usagers eux-mêmes qui prennent ou pourraient prendre une part non négligeable dans le processus de production. La connaissance de l'activité de transformation, d'entretien, de réfection à l'intérieur des constructions existantes et de l'activité de construction autonome des ménages est intéressante d'un double point de vue. D'une part, elle représente un révélateur indirect et partiel des attentes et orientations du comportement en matière d'habitat ; l'enquête sur les transformations apportées par les occupants des logements de Le Corbusier à Pessac (Ph. Boudon) a montré l'intérêt d'une analyse des transformations apportées par les usagers au projet de l'architecte. D'autre part, l'examen de ces activités est un révélateur des capacités « d'auto-construction » des ménages ; celles-ci mériteraient d'être évaluées à partir d'une esquisse comptable des flux physiques et financiers de cette production directe des ménages et à partir d'observations qualitatives sur leur organisation domestique. Ces capacités pourraient être prises en considération dans l'étude des formules d'habitat flexible ou de programmes de lutte contre la paupérisation et spécialement contre les bidonvilles.

2. DIRECTIONS DE RECHERCHE

2.1. RECHERCHES SUR LES COÛTS

Si l'on veut à terme améliorer la solvabilité des ménages ou au moins éviter qu'elle ne se détériore, il est nécessaire de s'assurer une certaine maîtrise des coûts, ce qui suppose qu'on puisse agir sur les déterminants et donc qu'on les connaisse.

Il convient de bien séparer les différents types de coût et de voir jusqu'à quel point ils sont indépendants :

a) Coûts de construction et leur évolution :

. Coût des matériaux, salaires et charges sociales, gestion et coûts financiers, amortissement des équipements.

. Coût des différents éléments du logement : fondation, gros-œuvre, second-œuvre, équipement.

Ces différents coûts devront être isolés dans différents cas de construction, d'organisation de chantier, de modes de passation des marchés. Il serait notamment particulièrement utile d'isoler des ensembles de coûts indépendants de façon à voir clairement les effets des décisions possibles.

b) Coûts fonciers : Des questions importantes sont encore mal résolues. Comment se forme le coût des terrains ? Quelle est notamment l'influence des constructions de bureaux ou des coefficients d'occupation des sols ? Quelle relation y a-t-il entre coût de construction et coût foncier ?

c) Coûts financiers : Quelles sont les modalités et le coût du pré-financement de la construction ? Quel est le coût financier d'une organisation non optimale des chantiers et des délais d'attente entre chantiers ?

d) Les profits : On ne sait actuellement pas grand chose des profits.

. Comment se répartissent-ils entre : profits des entreprises de construction, bénéfices forfaitaires des promoteurs, plus-value de cession, etc... ?

. quelle est sur eux l'influence des événements conjoncturels ?

. quelle est sur les profits l'influence de la politique de solvabilisation de la demande ? Qui en bénéficie réellement des demandeurs ou des offreurs ?

e) Quelle relation existe-t-il entre niveau d'activité et évolution des coûts ? Cette question renvoie évidemment au problème des progrès de productivité et paraît se poser avec une certaine acuité puisqu'il est prévu, au cours du VI^e Plan, un ralentissement de la croissance de la branche Bâtiments et Travaux Publics.

2.2. ÉTUDES DES ACTEURS ET DES ORGANISATIONS DANS LE CHANGEMENT

La nécessité de combler l'ignorance qui règne sur les acteurs et les problèmes d'organisation, appelle le développement d'études portant sur :

— les catégories anciennes de producteurs, leur stratégie et leur évolution (architectes, ingénieurs, ...),

— les catégories d'acteurs professionnels et les organisations nouvelles ou en transformation profonde (promoteurs, bureaux d'études, entreprises de construction, entreprises industrielles de fabrication de composants, agents immobiliers...) et leur stratégie ; une typologie des entreprises — comparable à celle qui a été établie pour les promoteurs — serait précieuse.

Le rôle de ces acteurs et de ces organisations sera d'autant mieux saisi qu'il sera exploré dans son rapport avec des problèmes et des situations circonscrits et actuels. On pense par exemple aux effets de l'industrialisation de la construction et de la politique des modèles (cette dernière semble avoir beaucoup de mal à se développer et il serait utile de savoir pourquoi) sur l'évolution des structures de production et des organisations. Le rôle des agents immobiliers par exemple peut être abordé à travers l'analyse de leur part dans la gestion du parc de logements anciens.

La compréhension des processus de production sera d'autant plus profonde que les agents seront mieux appréhendés à travers les articulations qui les lient. Par exemple — et il s'agit d'un exemple essentiel — on pourrait, en analysant les formes d'organisation de la production, cerner les conséquences de ces formes d'organisation sur la production urbanistique et architecturale.

Dans une perspective dynamique, il est important d'aborder les problèmes d'évolution et d'équilibre de la main-d'œuvre en relation avec la qualification, la formation et plus généralement, les conditions de travail dans un mouvement d'industrialisation conjugué au maintien d'un artisanat et de petites entreprises. Ces problèmes sont d'autant plus importants que l'industrie du bâtiment retient difficilement du personnel qualifié alors même qu'une raréfaction de l'immigration paraît de plus en plus vraisemblable.

L'activité réelle et potentielle des ménages dans le processus de production demande à être étudiée et spécialement en fonction de la diversification des capacités et aspirations des catégories sociales.

La connaissance de la position et de l'action des agents de la production, la connaissance précise des processus de production passent par une analyse des institutions étatiques de décision dans le domaine de la planification, de la réglementation, du contrôle et de l'intervention incitatrice. Les transformations de l'action des institutions publiques et leurs effets sur la production demandent à être observés ; parallèlement, il est indispensable d'apprécier l'effet des transformations économiques, techniques et sociales sur la structure des institutions et organisations publiques agissant sur la production, par exemple les modifications introduites dans la division des compétences et des pouvoirs, consécutives à l'accroissement des dimensions des ouvrages et à la transformation des financements.

L'interaction des groupes sociaux dans les décisions de politique municipale, régionale ou nationale concernant la construction devrait être l'objet d'études approfondies. Cet aspect gagne encore en importance avec l'ampleur croissante des décisions concernant l'environnement. L'histoire sociale contemporaine, la sociologie politique et la psychosociologie présentent pour l'étude de ce champ, des instruments complémentaires.

III. L'HABITAT DANS LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

1. PRÉAMBULE

La démarche adoptée jusqu'ici, que ce soit dans le domaine de la demande ou dans celui de la production, est micro-économique et micro-sociale.

Un autre champ de recherche doit être exploré, celui de la place du logement dans l'organisation sociale et dans l'économie globale. Peu de recherches ont été entreprises sur ces thèmes en France.

En économie, des travaux ont été réalisés pour intégrer l'activité du « bâtiment » dans le modèle physico-financier du VI^e Plan, afin de connaître sa contribution à l'équilibre économique et à la croissance. D'autres recherches ont été menées sur la conjoncture immobilière, notamment dans le cadre du Comité « Bâtiment et Travaux Publics » du VI^e Plan, mais on ne dispose pas actuellement de données assez précises pour comprendre les ressorts des phénomènes de conjoncture.

La connaissance du système sociologique de la construction est extrêmement fragmentaire. L'étude des stratégies et des relations éclaire les positions et les comportements des acteurs dans le système. Les analyses de processus d'interaction entre ces agents sont très rares ; l'étude des rapports des architectes et de l'État dans la commande publique en architecture, l'étude du jeu des groupes locaux dans la politique municipale de l'habitat, offrent quelques exemples de telles analyses. Il serait illusoire de s'attendre à ce qu'un modèle socio-économique total puisse être édifié, mais, en revanche, il est réaliste et indispensable de chercher à éclairer des sous-ensembles de relations.

2. DIRECTIONS DE RECHERCHE

2.1. ÉTUDE DES PROCESSUS D'INNOVATION ET D'OBSOLESCENCE

2.1.1. Innovation et production

On s'interroge moins sur la part globale de l'innovation dans la croissance de la construction que sur la nature et le poids des diverses formes

de cette innovation. La question intéresse directement la mesure des coûts et plus particulièrement l'évaluation des variations de coûts attachés respectivement à des innovations technologiques concernant matériels, appareils et procédés physiques et à des innovations touchant à l'organisation et à la division du travail humain. Les deux modes d'innovation sont facilement distingués en théorie mais l'appréciation de leurs effets combinés dans la pratique des entreprises est beaucoup plus complexe. L'imbrication de ces effets, particulièrement sensible en phase d'industrialisation, et l'évolution des ressources de main-d'œuvre dans le bâtiment rendent plus impérative une approche de l'innovation intégrant l'analyse des gains matériels de productivité dans l'analyse des formes d'organisation.

La gestion de la croissance implique également que soient connus les comportements des entrepreneurs dans le domaine et, spécialement, la concurrence des attitudes « techniciennes » qui exercent une pression en faveur de l'innovation dans les organisations de production, de recherche ou de planification et des attitudes « économistes » orientées vers les gains de productivité globale plutôt que vers le perfectionnement technologique. Il serait, par exemple, instructif d'évaluer la sensibilité des architectes aux innovations les plus marquées par la mode et l'incidence de l'adoption de ces dernières sur les méthodes et sur les coûts.

Il importe de connaître les voies et la vitesse de la diffusion des innovations de diverses espèces à travers les organisations et les modalités de leur adoption. En particulier, il paraît essentiel de pousser l'examen des processus d'obsolescence relative des moyens techniques qui conduisent à l'adoption d'innovations pour des raisons de mode et de maintien, prestige à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

2.1.2. Innovation, obsolescence et évolution de la demande

Le processus de réponse à l'innovation chez les consommateurs de logement est mal connu. Les études de motivations restent partielles et leurs résultats ne sont pas publiés ; la demande est appréciée, dans les études de marché privées comme dans les études économiques publiques, à terme peu éloigné. La reconstitution des évolutions et l'exploration des tendances qui s'imposent, ne sont guère poussées. La désaffection à l'égard de certaines formes de logement qui est constatée signale que, passée la phase de plus grande pénurie, des variations se manifestent de plus en plus. Il importe d'apprécier dans quelle mesure l'apparition des nouvelles formes d'habitat proposées impose une échelle de valeurs nouvelles et comment les déplacements de goûts entraînent des dépenses qui sont subordonnées à la mode et aux motivations de statut social et qui pourraient, dans l'organisation spatiale du mode de vie, être réparties différemment. Il s'agit d'explorer le risque que l'interaction d'une offre et d'une acceptation plus ou moins contrainte de formes conventionnelles (sacrifiant le confort phonique, par exemple, à des éléments d'imitation des logements de « haut standing ») aboutisse à une désaffection aussi nuisible au producteur qu'à l'utilisateur.

Dans cette perspective, s'impose l'étude de l'influence de l'utilisateur sur le producteur (formes d'utilisation des études de motivation par les constructeurs, rapports entre l'acquéreur et le promoteur, influence des représentants des groupes sociaux sur les programmes de logements du secteur public, action des usagers sur la qualité de la production architecturale, et spécialement formes et degrés de participation des usagers à la production de logements qui les concernent).

Inversement, l'analyse des processus d'influence des usagers par les producteurs est nécessaire (étude de la publicité et de ses effets). Il serait important de déterminer les processus de diffusion de la perception puis de l'adoption ou du rejet par le public des innovations qui lui sont proposées.

2.2. L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME ET SES CONSÉQUENCES

2.2.1. Évolution sociale et culturelle et ajustement des transformations de l'habitat

L'évolution de la demande doit être analysée dans ses relations avec l'apparition des innovations et en fonction des modifications introduites dans les aspirations des individus par la croissance même du parc. Il s'agit là de mécanismes autonomes de transformation de la demande. D'autres transformations de la demande doivent être prises en compte : à savoir celles qui naissent de l'évolution sociale globale. Les modes de vie dans l'espace sont affectés par les changements économiques, techniques et socio-culturels. On peut, à titre illustratif, mentionner les transformations de l'organisation familiale, du travail de la femme, l'extension de la scolarité, l'industrialisation de l'alimentation, l'autonomie croissante des membres des ménages, la possibilité de travail à domicile, l'augmentation du temps de loisir, les modifications dans les domaines des relations interpersonnelles, de la tolérance ou de la recherche de rapports de voisinage. Des moyens techniques avancés de communications permettent d'envisager une nouvelle division des fonctions sociales ; la garde collective et coopérative des enfants par circuit télévisé offre un exemple suggestif de ces réarrangements du mode de vie inscrits dans le changement social.

2.2.2. Logement et paupérisation

L'effort de construction n'a pas à être remis en cause dans son principe. En revanche, certaines conséquences de la politique actuelle devraient être éclaircies car elles peuvent être socialement graves. A une époque, en effet, où des populations de plus en plus nombreuses se trouvent économiquement handicapées, soit en raison de leur statut d'immigrants, soit en raison de leur situation relative dans une économie en changement rapide (âge, instruction, qualification professionnelle etc...), les opérations de rénovation, pour salubres qu'elles soient, risquent de poser à ces populations des problèmes pratiquement insolubles. Bien que mauvais, de nombreux logements anciens pouvaient jouer un rôle important : leur destruction systématique et leur remplacement par des logements beaucoup plus coûteux (même s'il s'agit de logements sociaux) risquent de déséquilibrer des budgets de ménage déjà à la limite du supportable. La séparation concomitante de groupes humains en état de survie collective joue d'ailleurs un rôle aggravant.

D'une manière plus générale, la contribution des conditions de logement (et d'habitat) à la perpétuation et à l'aggravation de l'inégalité sociale mérite d'être observée de près. Devraient notamment être étudiés avec les moyens nécessaires :

— les problèmes de l'insalubrité dans leurs conséquences sanitaires, psychologiques et sociales : comment contribue-t-elle à renfermer certains groupes sociaux sur eux-mêmes et par quels mécanismes serait-il possible de briser les cercles vicieux en question ?

— Les problèmes de ségrégation sociale : la conjugaison d'une certaine politique urbaine et de structures de financement très diversifiées de

l'habitat a pour conséquence logique une accélération de la ségrégation sociale ; d'où l'intérêt d'une mesure précise du phénomène, d'une appréciation de ses conséquences sociales et politiques à long terme, d'une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour y résister.

2.2.3. Logement et économie globale

Le problème se pose à deux niveaux, structurel et conjoncturel :

a) Problèmes structurels : malgré les efforts faits à l'occasion de l'élaboration du modèle FIFI, la relation entre l'activité du secteur du bâtiment et l'activité économique globale n'est pas connue de manière précise. Les recherches devraient être menées dans les directions suivantes :

— influence de la croissance du secteur sur l'évolution des grands agrégats (PIB, FBCF, épargne, capacité et besoins de financement, équilibre extérieur) et sur les prix dans une optique prévisionnelle ;

— influence réciproque de la croissance économique générale sur l'évolution de la demande potentielle et sur l'activité du secteur bâtiment ;

— étude et affinement du tableau d'échanges inter-industriels.

b) Problèmes conjoncturels : on admettra que la situation économiquement optimale est celle où la production subit le moins d'à-coups possible sous réserve que la demande soit, elle-même, en phase avec elle, sous peine d'engendrer des coûts financiers élevés.

Le problème se ramène donc à deux questions :

— est-il possible de régulariser la demande ?

— est-il possible d'y adapter l'offre ?

Les causes d'irrégularité de la demande sont multiples ; certaines se situent au niveau national (conjoncture socio-économique, encadrement ou coût du crédit immobilier) ; d'autres se situent au niveau local (accroissement ou diminution brusque d'emplois, réaction à la structure de l'offre).

Des études menées à l'échelon local, c'est-à-dire dans une ou plusieurs agglomérations bien choisies, permettraient de faire une analyse complète du système en cause et de déceler, à terme, les variables pertinentes pour une action sur l'offre et sur la demande :

• sur la demande elle-même, s'il apparaît qu'un fléchissement prévisible peut et doit être enrayeré ;

• sur l'offre, si la variation prévue de la demande ne peut ou ne doit être enrayerée ;

les possibilités d'adaptation de l'offre à la demande dépendent de deux phénomènes :

• la connaissance qu'ont les offreurs de leur marché et de ses variations : en fonction de quels critères prennent-ils leurs décisions ?

• les possibilités techniques et financières ou, si l'on préfère, leur degré de liberté.

On devrait aboutir à l'élaboration d'un modèle prévisionnel à court terme mettant en évidence :

• les conséquences des mesures de politique conjoncturelle (retard et niveau),

• l'influence des éléments psychologiques sur les variations de la demande,

• les décisions des offreurs,

• les interactions offre-demande.

2.2.4. Bilan actualisé du coût du logement

Dans les perspectives de recherche sur les coûts du logement, il a été question uniquement des coûts de production dans une vision statique. Or, à des investissements de coûts différents rendant des services théoriquement équivalents au moment de la mise en service, correspondent des coûts d'exploitation également différents. C'est-à-dire que, dans une vision dynamique de l'économie de l'habitat, on doit être en mesure de calculer un bilan actualisé sur toute la période de vie du logement.

Des recherches doivent donc être entreprises visant à relier le coût d'exploitation au coût d'investissement afin de pouvoir effectuer des choix économiques sérieux, comme il est fait pour d'autres types d'investissement. Ce problème est d'autant plus important qu'il a une influence directe sur les charges payées par les occupants et peut devenir sérieux dans les logements sociaux.

2.2.5. Problème de rentes et de redistribution

Dans l'ordre social, une première étude a été menée à partir de l'enquête nationale INSEE de 1967, en vue de mesurer les rentes de situation correspondant à l'occupation de logements à loyers réglementés. Ces travaux devraient être poursuivis en vue de mesurer, de manière plus précise, les flux de redistribution engendrés par ces situations particulières.

Par ailleurs, l'accession à la propriété entraîne, par le biais d'une part des déductions fiscales, d'autre part de l'érosion monétaire en situation de non-indexation des emprunts, d'autres flux de redistribution dont il serait très utile de connaître les bénéficiaires et de mesurer l'ampleur.

IV. PROBLÈMES DE L'ORGANISATION DES RECHERCHES

Une organisation efficace de la recherche en sciences sociales dans le domaine de l'habitat, doit prendre en compte deux données qui paraissent parfois incompatibles mais qui peuvent être réconciliées. La production de la recherche doit être rigoureusement organisée en fonction d'un objectif d'utilisation dans l'action pratique. Mais une donnée de fait doit être acceptée : les attentes du demandeur ne coïncident pas nécessairement avec les visées du chercheur. Cette opposition n'est pas en soi nuisible si des dispositions sont prises pour :

- a) Établir des distinctions entre divers types de recherche.
- b) Organiser des communications entre demandeurs et chercheurs et entre techniciens et chercheurs.

1. DISTINCTION DE DIFFÉRENTES ESPÈCES DE RECHERCHE, ORGANISATION DE COMMUNICATIONS ENTRE DÉCIDEURS ET CHERCHEURS

Il est indispensable de distinguer d'une manière très stricte les travaux visant l'efficacité pratique à court terme d'une part, à long terme d'autre part.

Des résultats pratiques ne doivent pas être toujours attendus d'une recherche mais plutôt, souvent, de la combinaison programmée de plusieurs recherches, une même recherche pouvant éventuellement fournir des résultats utilisables en fonction de plusieurs objectifs pratiques.

Si l'objectif pratique doit être clairement déterminé et exposé par l'incitateur des recherches, la définition théorique et méthodologique des

démarches doit être établie par le chercheur et confrontée avec les vues de l'incitateur : une double reformulation, des objectifs et des recherches, peut sortir de cette confrontation.

Si les recherches à visée pratique immédiate sont généralement demandées par les responsables de l'action, en revanche les recherches exploratoires proposées par les chercheurs eux-mêmes sont susceptibles d'ouvrir des voies de travail nouvelles.

La satisfaction des demandes des responsables peut être impossible sous forme de recherche scientifique, compte tenu de la complexité des problèmes et de l'ampleur des moyens et des délais nécessaires à leur traitement. Plutôt que d'attendre une contribution faussement scientifique et décevante pour les deux parties, il paraît alors plus opportun d'associer des chercheurs, à titre de conseils, à la préparation de la décision technique.

2. ASSOCIATION CONCRÈTE DES RECHERCHES EN TECHNOLOGIE ET EN SCIENCES HUMAINES

L'établissement de rapports nouveaux doit être poursuivi entre recherche technologique et recherche en sciences humaines. On peut proposer le principe qu'à toute recherche technologique soit associée une opération en science humaine. Selon les cas, il peut s'agir d'une recherche proprement dite, d'une participation d'observation et de conseil, ou d'une combinaison des deux modalités.

Le principe peut être étudié que soient d'emblée exclues les recherches coordonnées en principe, mais cloisonnées en fait, dont on attend illusoirement que les résultats se combinent à l'arrivée. Toute recherche technologique ne peut évidemment appeler une recherche sociologique ou psychologique mais on peut envisager qu'une opération de sciences humaines soit associée à un groupe de plusieurs recherches technologiques.

Le souhait le plus avancé serait que des recherches technologiques soient entreprises ou infléchies sur la suggestion des spécialistes des sciences humaines.

Corollaire de ces propositions : les groupes inspirateurs des recherches de technologie ou de sciences humaines pourraient comporter des *représentants des deux spécialités* (un groupe sur l'analyse de système ou l'analyse « synoptique » des fonctions des éléments architecturaux appelle la présence active de sociologues, au même degré qu'un groupe sociologique réfléchissant sur les recherches concernant la perception de l'espace habité requiert la participation de l'architecte).

L'une des associations les plus immédiatement envisageables est celle qui porterait sur les expériences en matière d'habitation. L'idéal voudrait que les deux spécialités coopèrent à la conception des expériences. Dans l'état de fait actuel, il serait nécessaire que les spécialistes des sciences sociales suivent la réalisation dès ses débuts, que l'évaluation de ces expériences soit étendue *dans le temps* afin de laisser aux processus d'apprentissage ou de dégradation des comportements, la latitude de se manifester. Les programmes d'expérience supposent comparativité. Dans la plupart des cas, il faut que des situations de référence soient observées hors du champ de l'innovation visée, ce qui implique des investigations conjuguées.

Quelles que soient les méthodes employées, il demeure que la collaboration entre diverses disciplines est difficile et qu'il ne suffit pas de poser des principes pour résoudre d'emblée tous les problèmes. La collaboration s'apprend avec le temps et au prix d'échecs qui ne doivent pas être considérés comme la preuve certaine d'une impossibilité définitive.

1^{re} ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DES RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIOLOGIQUES CITÉES A TITRE ILLUSTRATIF

- ANDRIEUX, **Le facteur spatial** (Année Psychologique, 1956).
- AUBRÉE (A.) et JEANPIERRE (C.), « La perception de l'espace et les dimensions des locaux d'habitation : Études de laboratoire », **Cahiers du C.S.T.B.**, n° 779.
- AUZOU (S.) et LAMURE (C.), « Les niveaux du bruit au voisinage des autoroutes dégagées », **Cahiers du C.S.T.B.**, n° 599.
- BAUER (E.) et La LOYEAU (A.), Chevilly-Larue : Les Sorbiers, La Saussaie ; étude socio-démographique, Paris, Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts, 1968. 102 p. multigraphié.
- BAUHAIN (C.), HAUMONT (N.), RAYMOND (H.) et SEGAUD (M.), I.S.U., Espace urbain et image de la ville. L'Image de l'espace urbain. Compte-rendu de fin de contrat. Annexe : méthodologie. Paris, 1970, D.G.R.S.T.
- BAUHAIN (C.), HAUMONT (N.), RAYMOND (H.) et SEGAUD (M.), Espace urbain et image de la ville. L'Image de l'espace urbain. Compte-rendu de fin de contrat. Annexe : méthodologie. Paris, 1970, I.S.U.
- BERCOFF (R.) et DUPUY (G.), Logement et quartier : opinions des ménages habitant les Z.U.P. Puteaux. Paris, C.E.R.A.U., 1968, 77, multigraphié.
- BOUDON (Ph.), Pessac de Le Corbusier 1927-1967. Étude socio-architecturale, préface de Lefebvre (H.), Paris, Dunod, 1969, 152 p.
- BUI-DANG-HA-DOAN (J.) et POURCHER (G.), « Vie et gens des villes nouvelles, une enquête sous l'égide de l'Association de médecine urbaine sur les grands ensembles parisiens », in : **Cahier de sociologie et de démographie médicale**, n° 3, 1963, 95-106.
- CAGE (B.), GRANELLE (J. J.), ION (J.), VALETTE (E.) et VENNIN (B.), A.D.I.R.E.S. Contribution à la connaissance de la promotion immobilière privée. D.G.R.S.T.
- CAILLOT (R.), « Logement et équipement urbain. Conclusion d'une enquête », **Économie et Humanisme**, n° 118, 1959, 55-61.
- CALAME (P.), MATALON (B.) et MERCADAL (G.), C.E.R.A.U. Contribution à une psycho-sociologie des comportements urbains : Structures urbaines, communication et comportement des ménages ; Paris, 1970. D.G.R.S.T. (publication D.A.F.U.).
- CASTELS (M.), « Y-a-t-il une sociologie urbaine ? » (note critique), in : **Sociologie du Travail**, n° 1, 72-90.
- C.E.D.E.R., Centre d'études des équipements résidentiels, 1969. Étude des formes de développement de la vie sociale dans les ensembles nouveaux d'habitation. Paris, C.E.D.E.R., Partie I : Monographie. Partie II : rapport de conclusion générale, 1969, 128 p., polycopié.
- CHAMBOREDON (J. C.) et LEMARE (M.), « Proximité spatiale et distance sociologique. Les grands ensembles et leur peuplement », **Revue Française de Sociologie**, vol. XI, 1970, n° 1, 3-33.
- CHAZALETTE (A.), **Études sur l'habitat. Milieux sociaux, conditions de vie et vie urbaine**. Lyon, Groupe de Sociologie Urbaine, 1969, 37 p.
- CHOMBART DE LAUWE (P. H.), **Paris et l'agglomération parisienne**, Paris, P.U.F., 2 vol., 1952.
- CHOMBART DE LAUWE (P. H.), **Logement et vie familiale**, Paris, Centre d'Études des Groupes Sociaux, 1965.
- CHOMBART DE LAUWE (P. H.), **Famille et Habitation**, Paris, C.N.R.S., 1959-1960, 2. vol.
- CHOMBART DE LAUWE (P. H.), « Logement et comportement des ménages dans trois cités nouvelles de l'agglomération parisienne », **Cahiers du C.S.T.B.**, n° 257.
- C.I.N.A.M., IMHOF (J. P.), La vie des ménages de quatre nouveaux ensembles de la région parisienne. 1962-1963, Paris. C.I.N.A.M. (Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire.)
- C.I.N.A.M., IMHOF (J. P.), Parcelles récemment urbanisées en région parisienne. Rapport de synthèse. Paris. C.I.N.A.M. (Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire), déc. 1969, 32, ronéoté.
- CLERC (P.), Grands ensembles. Banlieues nouvelles. Enquête démographique et psychosociologique. Préface de Girard (A.), Centre de Recherche d'Urbanisme. I.N.E.D. Travaux dactylographiés 149, Paris, P.U.F., 1967.
- CLIGNET (R.), **Enquête sur les équipements collectifs**, Paris, C.S.T.B., 1961, dactylographié 126 p.
- COING (H.), Rénovation urbaine et changement social, Paris, 1966.
- COORNAERT (M.), GERRITSEN (D.) Collectif. C.E.S., « Municipalité et population devant un plan d'aménagement », **La Vie Urbaine**, 1, 1971, 5-20 document partiel, D.G.R.S.T.
- COORNAERT (M.) et ANTUNES (A. et A.), Études sur la mobilité. Institut de Sociologie Urbaine, 1965, polycopié, 135 p.
- CORNUAU (C.), IMBERT (M.), LAMY (B.), RENDU (P.) et RETEL (J.), **L'attraction de Paris sur sa banlieue**. Préface de Chombart de Lauwe (P. H.), Paris, Éditions ouvrières, 1965, 320 p.
- CORNUAU (C.) et RETEL (J.), « Logement et vie familiale », **Cahiers du C.S.T.B.**, octobre 1966.
- C.S.T.B. (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), « La gêne due au bruit de la circulation automobile : une enquête auprès des riverains d'autoroutes », **Cahiers du C.S.T.B.**, n° 762.

- C.S.T.B. (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), Une enquête de satisfaction parmi les habitants de constructions nouvelles à Toulouse. **Cahiers du C.S.T.B.**, n° 269.
- DAMERON (M.) Dir. et SIVADON (P.), R.A.U.C. Les besoins fonctionnels de l'homme en vue de leur projection ultérieure sur le plan de la conception architecturale, compte-rendu de fin de contrat. Carpozen (J. F.), Charrier (A.), Sturgemoore (L.). Paris, 1970, D.G.R.S.T.
- Annexe 1 : Compte-rendu des séminaires. Raymond (H.), Segaud (M.).
Annexe 2 : Analyse de l'espace architectural. Leroy (C.) Dir., Bedos (F.), Eiguer (A.).
Annexe 3 : Représentation de l'espace architectural. Leroy (C.) Dir., Bedos (F.), Berthelot (C.).
Annexe 4 : Appropriation de l'espace par les objets. Depaule (J. C.).
Annexe 5 : L'architecture sauvage. Depaule (J. C.), Bony (L.), Pincemaille (P.).
Annexe 6 : Pessac. Burlen (C.).
Annexe 7 : La réalisation spatiale du désir et l'image spatialisée du besoin.
- DUQUESNE (J.) et Collectif, « **Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes** », Paris, Cujas, 1968, 344 p.
- DURAND (C.) et ANTUNES (A.), Contribution à une sociologie des groupes urbains. Publication de recherches urbaines, Ministère de l'Équipement et du Logement, Paris, 1969.
- FICHELET (M.) Dir., FICHELET (R.) et MAY (N.), S.E.R.E.S. Pour une approche écologique des moyens de transport. Paris, 1970, D.G.R.S.T. (publication D.A.F.U.).
- FICHELET (R.), S.E.R.E.S. Les représentations sociales de l'architecture et de l'architecte ; tome 1, Paris. S.E.R.E.S. (Société d'Études et de Recherches en Sciences Sociales). 1969, 185 p., Polycopié.
- GIRARD (A.), **Le logement des travailleurs migrants en France**, I.N.E.D., 1960.
- GRANAI (G.) et IDIAR (P.), Aspects sociaux des problèmes de l'habitat collectif urbain ; Conclusion d'une enquête : trois grands ensembles marseillais. Aix-en-Provence. Comité interprofessionnel du logement des Bouches-du-Rhône. Laboratoire de Sciences Sociales de la Faculté d'Aix, 1964, 87 p.
- HAUMONT (N.), **Les pavillonnaires. Étude psycho-sociologique d'un mode d'habitat**. Paris, C.R.U., 1966, 248 p.
- HUGUET (M.), « Les femmes dans les grands ensembles, approche psychologique de cas d'agrément et d'intolérance », **Revue Française de Sociologie**, VI, 1965, 215-227.
- I.A.U.R.P., MERLIN (P.), TAISNE-PLANTEVIN (C.). La mobilité résidentielle en région parisienne. Rapport de fin de contrat. Paris, 1970. (D.G.R.S.T., I.A.U.R.P.). Cf. aussi Cahiers de l'I.A.U.R.P., 19 mars 1970, p. 56.
- IMBERT (M.), Loisir et modes d'insertion à la vie urbaine, in : L'attraction du Centre, étude sociologique des agglomérations de Lyon et Marseille, Centre de Sociologie Urbaine, 1967, 2 vol., pp. 59-163 et 51-143.
- I.S.U. (Institut de Sociologie Urbaine), L'habitat en copropriété. Paris, 1969, polycopié. Pagination discontinue.
- JENNY (J.), COUVREUR (L.) et CHOMBART DE LAUWE (P.), « Logement et comportement des ménages dans trois cités de l'agglomération bordelaise », **Cahiers du C.S.T.B.**, n° 282.
- JULIENNE (C.) Dir. et AYADI (J.), I.R.C.O.M. Exigences des habitants en matière d'environnement du logement : étude de cas dans quatre cités de la région parisienne ; compte-rendu de fin de contrat. Paris, 1968, D.G.R.S.T.
- KOPP (A.), **Ville et révolution, architecture et urbanisme soviétique des années vingt**. Préface de Schein (I.), Paris, Anthropos, 1967, 279 p.
- LAMY (B.), **Les nouveaux ensembles d'habitation et leur environnement. Éléments de bibliographie analytique**. Paris, C.R.U., 1971, 239 p.
- LAMY (B.) et YVON (G.), C.S.U. Aspects symboliques du centre. Paris, 1969, D.G.R.S.T.
- LAMY (B.) et YVON (G.), Aspects symboliques du centre. Paris, 1969, C.S.U.
- LASSUS (B.), Centre d'Étude de l'Environnement (C.E.E). Recherche technique d'apparence. « Les habitants face aux structures dans la création du paysage urbain ». Bull'doc, 25-26 janvier-février 1970, pp. 15-37, D.G.R.S.T.
- LAUTMAN (J.), MOULIN (R.) et LAGNEAU (G.), L'État et les architectes. Essai d'analyse sociologique des systèmes de choix ; polycopié, 151 p., Paris, Centre d'Ethnologie Française, 1970.
- LEDROUT (R.), **L'espace social de la ville, problèmes de sociologie appliquée à l'aménagement urbain**. Paris, Anthropos, 1968, 371 p.
- LEDROUT (R.), Sociabilité d'habitat et structure urbaine. **Cahier International Sociologique**, vol. 34, 1963, 113-124. Repris in : Ledrut (R.), L'espace social de la ville. Anthropos, 1968, 370 p.
- LEDROUT (R.) Dir., ALLAMAN (M.), ROY (C.) et SCHEKTMAN (Y.), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Toulouse. Analyse de la formation et de la fonction des images collectives de la ville. Compte-rendu de fin de contrat. Toulouse, 1969, D.G.R.S.T.
- LEDROUT (R.) Dir., FERNANDEZ (C.), SCHEKTMAN (Y.) et VIGUIER (M. C.), Faculté des Lettres de Toulouse. Travailleurs portugais et étrangers dans la région toulousaine ; compte-rendu de fin de contrat. Toulouse, 1969-1970.
Vol. 1 : l'émigration portugaise et le contexte démographique et économique du Portugal.
Vol. 2 : les travailleurs portugais dans la région toulousaine.
Vol. 3 : la main-d'œuvre étrangère en Haute-Garonne.
- LE GRAND ENSEMBLE DE MASSY-ANTONY, in : **Hommes et Techniques**, n° 72, 1963, n° 73, 1963. Les incidences de l'entassement dans le logement sur le comportement. (Journée internationale de prophylaxie criminelle, 1-3-1964, Paris, 1965, 77 p.) Études internationales de psychosociologie criminelle, n° 9-10, 1965.
- LEVY (B.) Dir., BOUSQUET (M.), FAINLICH (M.) et PERNES (G.), S.A.C.E.C. Étude d'un centre : « Opéra Chaussée d'Antin ». Paris, 1969, D.G.R.S.T.
- LUGASSY (F.), Contribution à une psychosociologie de l'espace urbain. La relation habitat-forêt : signification et fonctions des espaces boisés ; étude exploration conduite dans la région parisienne. Paris, Publication de Recherche Urbaine, Ministère de l'Équipement et du Logement, 1970, 124 p.
- MACE (H.), CUISENIER (J.) et BARBICHON (G.), **Le camping dit sauvage**, Paris (1966), Centre de Sociologie Européenne, polycopié, 75 p.

- MARIE, B.E.R.U., **Comportement des familles musulmanes dans les habitations nouvelles à Oran.**
- MATALON (B.) Dir., AVEROUS (B.), BERTHET (J.), BRESSON (F.) et COLOMBOT (P.), C.E.R.A.U., Centre d'étude des processus cognitifs et du langage, O.T.A.M. La recherche d'un logement : un exemple de processus de décision. Rapport scientifique. Annexe 2 : l'agrégation des critères de choix. Annexe 4 : l'arbitrage entre le certain et le probable. Paris, 1970, D.G.R.S.T., documents partiels.
- MEISTERSHEIM (A. M.), Villagexpo. Étude sociologique, Paris, Dunod, 1971, 192 p.
- MERLIN (P.) et TAISNE-PLANTEVIN (C.), La mobilité résidentielle dans la région parisienne. Rapport d'étude. Paris, 1970. Cf. aussi Cahiers de l'I.A.U.R.P., 19, mars 1970, p. 56.
- MERLIN (P.) Dir., et TAISNE-PLANTEVIN (C.), I.A.U.R.P., « La mobilité résidentielle en région parisienne ». Rapport de fin de contrat. Paris, 1970, D.G.R.S.T. Cf. aussi : Cahiers de l'I.A.U.R.P., 19, mars 1970, p. 56.
- METGE (P.) Dir., BOISARD (X.), FLESSELLES (G.), LALU (C.) et DE SEYNES (R.), C.G.U., Le centre et les habitants de la ville ; fréquentation et représentation du centre de Rennes et de Toulouse : compte-rendu de fin de contrat. Annexe 1 : Objectifs, méthodes, résultats, conclusions. Paris, 1969, D.G.R.S.T.
- De MONTMOLLIN, **Influence sociale et jugement perceptif** (Année Psychologique, 1966).
- OMNIUM TECHNIQUE D'ÉTUDES URBAINES, Analyse des fonctions de satisfactions, in : Parc des logements du Foyer du fonctionnaire et de la Famille et du Home familial. Niveau de satisfaction des résidents. vol. II, Paris, fév. 1966, 4-46.
- PALMADE (J.), LUGASSY (F.) et COUCHARD (F.), Contribution à une psychosociologie du logement. La dialectique du logement et de son environnement. Paris, Ministère de l'Équipement et du Logement, 1970, 254 p.
- PITROU (A.) Dir., BERCOFF (R.), DUPUY (G.) et De LAVIGNE (J.), C.E.R.A.U. Un nouveau mode d'habitat : les Z.U.P. Analyse des avantages et inconvénients d'un processus volontaire d'urbanisation du point de vue social et économique. Paris, 1970, D.G.R.S.T.
- POUPARD (B.), Contribution à une sociologie de la politique urbaine. Analyse de l'interaction des groupes urbains par rapport aux enjeux globaux d'une ville. Publication de Recherche Urbaine. Ministère de l'Équipement et du Logement. Paris, 1970, 45 p.
- POUPARD (B.), O.T.U. Contribution à une sociologie de la politique urbaine. Analyse de l'interaction des groupes urbains par rapport aux enjeux globaux d'une ville. Paris, 1970, D.G.R.S.T. (publication D.A.F.U.), document partiel.
- RAYMOND (H.), HAUMONT (N.) et RAYMOND (M. G.), **L'habitat pavillonnaire**, préface de Lefebvre (H.), Paris, C.R.U., 1966, 150 p.
- RAYMOND (M. G.), **La politique pavillonnaire**, Institut de Sociologie Urbaine, C.R.U., Paris, 1966, 360 p.
- RAYMOND (M. G.), **La politique pavillonnaire**, Paris, C.R.U., 1966, 362 p.
- SOUCY (C.), **Un art de vivre unique au monde : publicité, mythologie et réalité dans la publicité immobilière**. Communications, n° 10, 1967, pp. 135-159.
- SOUCY (C.), **Les facteurs de choix du logement. Caractéristiques et thèmes de la publicité immobilière pour la région parisienne, en 1964-1966**. Paris, C.S.U., 1967, 95 p.
- SOUCY (C.), **Les formes de choix du logement. Caractéristiques et thèmes de la publicité immobilière de la région parisienne, en 1964-1966**. Paris, C.S.U., 1967, polycopié, 95 p. Reproduit partiellement in : « Un art de vivre unique au monde », Communications n° 10, 1967, 135-154.
- TOPALOV (C.), **Les promoteurs immobiliers. Essai d'analyse sociologique d'un système d'acteurs économiques**. Centre de Sociologie Urbaine, Paris, 1970, 387 p. (Étude pour le service technique central d'aménagement et d'urbanisme du Ministère de l'Équipement et du Logement, réalisée avec Magri (S.), annexes, 91 p.).
- TOURAINÉ (A.), Une société petite bourgeoise : le H.L.M. par Cleuziou (N.), Lentin (F.), rapport d'enquête par le laboratoire de sociologie industrielle de l'E.P.H.E., Paris, C.R.U., 1966, 125 p.
- TRYSTRAM Dir., BIEGANSKI, DAVENNE, GIRARD et MERCHIER, Laboratoire de Sociologie Lille. Typologie des quartiers dans une agglomération urbaine ; Compte-rendu de fin de contrat. Lille, 1969, D.G.R.S.T.
- TUGAULT (Y.), « Deux études sociologiques sur l'habitation individuelle », in : **Population**, n° 1, janv. 1968, 9-28.

Travaux sur le bruit effectués au C.S.T.B. :

- « Efficacité acoustique des revêtements de sol », **Cahiers du C.S.T.B.**, juin 1961.
- « Isolement acoustique entre les logements et les circulations intérieures communicantes d'un immeuble », **Cahiers du C.S.T.B.**, février 1966.
- « Les parois doubles utilisées à des fins acoustiques », **Cahiers du C.S.T.B.**, juin 1966.
- « La gêne due aux bruits de la circulation automobile riveraine d'autoroute », **Cahiers du C.S.T.B.** octobre 1967.
- « Les bruits d'équipement : les robinets », **Cahiers du C.S.T.B.**, avril 1968.
- « A propos des bruits d'impact », **Cahiers du C.S.T.B.**, juin 1968.
- « Étude sociologique de la satisfaction des occupants de locaux conformes aux règles qui sont supposées garantir un confort acoustique suffisant », **Cahiers du C.S.T.B.**, mars 1969.
- « Transmission du bruit à travers les façades », **Cahiers du C.S.T.B.**, avril 1969.
- « A propos de l'isolation thermique et phonique », **Cahiers du C.S.T.B.**, juin 1969.
- « Étude des modes de protection phonique aux abords des voies rapides urbaines », **Cahiers du C.S.T.B.**, juillet 1969.

2^{me} ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE

Liste des principales études sociologiques sur le problème de l'habitat établie en mai 1969 par le GRECOH, Bureau des Études Sociologiques de l'habitat, (Ministère de l'Équipement et du Logement).

Cette liste comporte notamment les études suscitées par le Ministère relatives aux catégories sociales défavorisées, qui n'ont pas été ventilées dans la 1^{re} annexe.

LISTE DES PRINCIPALES ÉTUDES

Études d'expérience réalisées :

— « Villagexpo, étude sociologique d'un groupe d'habitants » (O.T.A.M, 1968 et 1969).

En cours : Recherche sur l'habitat flexible : l'immeuble expérimental de Montereau (Laboratoire d'Anthropologie Appliquée).

a) *Études centrées sur les ménages définis par leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques.*

— Handicapés moteurs :

« Adaptation du logement des handicapés moteurs », (Laboratoire d'Anthropologie Appliquée), 1968.
« Analyse et comparaison des différentes normes et réglementations », (Laboratoire d'Anthropologie Appliquée), 1970.

« Étude critique des réalisations » (Laboratoire d'Anthropologie Appliquée), 1970.

— Personnes âgées :

« Besoins en logement des personnes âgées », Centre de Gérontologie Sociale, 1969.

« Comportement des personnes âgées en logement-foyer », Centre de Gérontologie Sociale, 1969.

« Les personnes âgées et la vie collective. Attitude des personnes âgées en habitat collectif » (Collot (C.) thèse Paris).

« Exploitation particulière de l'enquête logement de l'I.N.S.E.E. », 1967.

« Attitudes, comportements et opinions des personnes âgées dans le cadre de la famille moderne », Pacaud (S.), (C.N.R.S.), 1969.

« Les citadins âgés », Paillat, (I.N.E.D.), 1969.

« Enquête sur les conditions de vie des personnes âgées », (bulletin de l'Institut National d'Hygiène), 1961.

— Jeunes travailleurs

« Le logement des jeunes travailleurs », (C.I.N.A.M.), 1970.

« Le logement collectif à caractère non lucratif des travailleurs à Paris et dans trois départements limitrophes » (Préfecture de Paris, Service d'Étude et de Recherches), 1968.

« Étude Statistique et sociologique des isolés de 14 à 25 ans et de leurs besoins en logement » (S.E.D.E.S.), 1964.

« Conditions de vie et d'emploi des jeunes travailleurs » (I.N.E.D.), Travaux et documents, cahier n° 50.

— Jeunes ménages

« Opinions et attitudes des jeunes ménages sur le logement » (I.F.O.P.), 1969.

« Exploitation particulière de l'enquête logement 1967 » (I.N.S.E.E.), 1968.

— Travailleurs étrangers

« Le logement des travailleurs immigrants en France » (Girard (A.), I.N.E.D.), 1960.

« Problème de la cohabitation entre la population française et étrangère dans les ensembles de logements sociaux » (C.E.A.L.), 1969.

« Les travailleurs étrangers et leur logement » (S.E.D.), 1970.

« Le logement des étrangers en France » (S.E.D.), 1971.

« Les travailleurs immigrés en France » (Granotier (B.), Maspero), 1970.

« Les travailleurs étrangers en France » (Calame (P.), École Nationale des Ponts et Chaussées), 1969.

« Étude sur les foyers des travailleurs étrangers. Pré-enquête : le cas de Pierrefitte » (A.D.I.R.E.S.), 1970.

« Le logement des travailleurs migrants en France » (I.N.E.D.), 1960.

De plus, il existe de nombreuses études par nationalité. On citera :

« Approche des problèmes de la migration noire en France » et « L'immigration Portugaise » (Service d'études Préfecture de la Seine).

b) *Études centrées sur les ménages définis par leurs conditions de logement.*

« Famille, industrialisation, logement » (Michel (A.), C.N.R.S.), 1959.

« Ces gens-là » (Pettonnet (C.), Maspero), 1968.

« Le Quart Monde » (Labbens Éditions Sciences et Service), 1969.

« Amélioration de la condition des personnes vivant en meublé » (Ligue nationale contre le Taudis), 1968.

« Les locataires du Saint-Lazare à Stains » (A.U.R.E.G.), 1968.

« Rénovation urbaine et changement social » (Il. Coing, Éditions Ouvrières).

« Ménages mal logés de Valenciennes » (C.E.R.A.U.), 1970.

« Le logement des faibles. Évincement progressif et formation d'un sous-prolétariat » (Sauvy et Malignac, *Population*), 1957, n° 2.

Études en cours :

« Étude des mal logés de l'Oise » (S.A.C.E.C.)

« Roubaix » (O.R.S.U.C.O.M.N.)

« Amiens » (C.E.R.A.U.)

« Valenciennes » («)

Le coût social de l'habitat défectueux (École Pratique des Hautes Études).

Études sur les besoins et satisfactions :

- a) Les études de Chombart de Lauwe et de son équipe :
« Familles et Habitation » 1956, (Chombart de Lauwe (P. H.)) (C.N.R.S.)
« Logement et vie familiale » (C.E.G.S.), 1965.
- b) « Enquête sur la vie des ménages de 4 nouveaux ensembles de la Région parisienne » (C.I.N.A.M.), 1963.
- c) « Grands Ensembles. Banlieues nouvelles ». Enquête démographique et psycho-sociologique (Clerc (P.)),
- d) « Le développement de la vie sociale dans 100 ensembles d'habitations » (C.E.D.E.R.), 1969.
- e) « Problèmes posés par la cohabitation entre français et étrangers dans les ensembles de logements sociaux » (C.E.A.L.), 1969.

Études sur les comportements dans l'habitat :

- « Espace social et structures urbaines » (Vincent (G.), **Sociologie et Urbanisme**), 1967.
« L'habitat en Copropriété » (I.S.U.), 1969.
« La dialectique du logement et de son environnement » (C.E.P.), 1969.
- Recherches en cours :
- « Les espaces extérieurs des ensembles d'habitation » (C.E.D.E.R.).
« L'utilisation de l'espace en fonction de modes de vie différents » (O.T.A.M.).
Certains chapitres de l'étude. « Les attitudes des français en face du problème du logement » (Palmade, C.E.P.), 1961.
« Les pavillonnaires » (C.R.U.), 1966.
« Pessac de Le Corbusier » (Boudon (P.), Dunod), 1927-1967.

Études sur les processus de décision :

- « Le choix d'un logement. Étude psycho-sociologique » (S.O.F.R.ED.-S.O.F.R.E.M.C.A.), 1968.
« Étude des processus de décision des ménages en matières de logements » (C.E.R.A.U., O.T.A.M.), 1969.
« Recherche de l'influence de l'état du marché et de l'histoire antérieure des individus sur le processus psycho-sociologique par lequel les ménages choisissent leur logement » (I.A.U.R.P.-C.S.U.).

3^{me} ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES

- a) Les coûts de construction : liste d'études réalisées au C.S.T.B.
 - Le découpage des bâtiments en vue des études de coût et de productivité, Cahiers du C.S.T.B., août 1960.
 - Étude des quantités et des prix de matériaux entrant dans la construction d'un logement, Cahiers du C.S.T.B., octobre 1960.
 - Variation du coût de la construction en fonction de divers paramètres intervenant dans la construction (refends, façades, ossatures, dimensions, mode d'accès, plan des logements). Cahiers du C.S.T.B., juin 1962, février 1963, avril 1963, décembre 1964.
 - Estimation rapide et comparaison des prix des divers locaux dans certaines conditions de forme, grandeur, situation et prix unitaire. Cahiers du C.S.T.B., août 1962.
 - Étude comparative de la construction simultanée par cinq entreprises différentes de cinq bâtiments identiques dans des conditions identiques. Cahiers du C.S.T.B., avril 1963.
 - Étude de la main-d'œuvre totale incorporée dans les matériaux de construction. Cahiers du C.S.T.B., août 1963.
 - Proposition de nouveaux « Ratios économiques ». Cahiers du C.S.T.B., août 1968.
 - Influence du plan de masse, du plan des bâtiments et des dispositions d'architecture sur le coût logements. Cahiers du C.S.T.B., décembre 1968.
 - Avantages de la construction de bâtiments d'habitation épais. Cahiers du C.S.T.B., octobre 1969.
 - Les effets de la répétition sur les opérations de construction sur chantier. Cahiers du C.S.T.B.
- b) Les problèmes fonciers: (d'après Granelle (J. J.) (I), Espace urbain et prix du sol)
 - Agence foncière et technique de la région parisienne : rapport sur les études foncières, mai 1964.
 - Arrago (R.): les problèmes fonciers et leurs solutions, les leçons d'une expérience, l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon.
 - Lancelle et Sène : Prix du sol en site urbain, 1966.
 - Mayer (R.): Prix du sol et prix du temps, essai de théorie sur la formation des prix fonciers, 1965.
 - Merlin : modèles d'urbanisation. Cahiers de l'I.A.U.R.P., mai 1968.
 - Ponsard (C.): histoire des théories économiques spatiales, A. Colin.
 - S.E.D.E.S. : étude du marché foncier à Lyon de 1954 à 1963.
 - S.O.R.E.T.U.R. : étude du marché foncier, agglomération de Rouen et Elbeuf, 1956-1966.
- c) Exploitation des enquêtes nationales sur le logement I.N.S.E.E.-C.R.E.D.O.C.
 - Les conditions de logement des français en 1961, Salembien (E.), Consommation, Annales du C.R.E.D.O.C., 1962-3.
 - Aspects du logement en France en 1963, Kerihuel (A.), Salembien (E.), Azcarate (J.), Rançon (P.), Bulletin Statistique de la Construction, janvier, février, mars, mai, juin 1965.
 - Aspects du logement en France en 1967, Durif (P.), Rajchman (M.), Rançon (P.) Stavridis (L.), Statistiques de la Construction, janvier, avril, octobre, novembre 1969 ; janvier, février 1970.
 - Le niveau des loyers en 1967 et leur évolution depuis 1963, Durif (P.) et Allaire (E.), Études et Conjoncture, septembre 1968.

(1) Les titres les plus anciens (antérieurs à 1960) et les titres étrangers cités par Granelle (J. J.) n'ont pas été repris.

QUALITÉ DE LA VIE ET CHOIX COLLECTIFS (*)

par

Bernard CAZES

SOMMAIRE

INTRODUCTION	32
1. RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE FONCTIONS	33
1.1. L'ajustement entre production et demande	34
1.2. La prise en compte des effets externes	36
2. LA RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE GROUPES	37
3. ARBITRAGE ENTRE TRAVAIL ET CONSOMMATION/LOISIR..	38
3.1. L'équité dans les rémunérations	38
3.2. La souplesse de l'emploi du temps	38
3.3. L'intelligibilité du travail accompli	39
3.4. La maîtrise de l'évolution de son métier	39
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	40

(*) Rapport présenté au 4^e Congrès International du Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie (IG Metall) : « Perspective et objectif : la qualité de la vie », 11-14 avril, Oberhausen, République Fédérale d'Allemagne.

INTRODUCTION

Notre problème consiste à identifier des mécanismes de régulation économique et financière appropriés à un type de société plus soucieux de la qualité de vie de ses habitants. Nous définirons la qualité de vie (Q.V.) de manière volontairement vague comme étant l'ensemble des choses désirables qui sont mal (ou pas du tout) mesurées par le concept de Produit National Brut, tout en ayant un rapport avec des biens ou des services concrets dont la création nécessite des ressources productives, donc des choix et des renoncements.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une question préalable doit être réglée, celle des liens entre Q.V. et croissance. La critique la plus radicale portée contre la civilisation industrielle consiste en effet à dire qu'il y a une relation *inverse* entre Q.V. et croissance et que le plus sûr moyen de maximiser la première est de minimiser la seconde, de manière à faire progressivement disparaître les conséquences écologiques et psychoculturelles néfastes du « fétichisme du P.N.B. » (1). Une discussion approfondie dépasserait les limites de cette communication, et l'on se bornera aux deux remarques suivantes. La première est qu'il est simpliste d'isoler la croissance économique des autres formes de croissance qui lui sont étroitement rattachées, à savoir croissance de la population, des connaissances scientifiques, des performances technologiques et des informations, et qui seront nécessairement affectées par toute tentative pour freiner l'augmentation de la production. Deuxièmement, si dans un avenir à très long terme il paraît difficile d'éviter l'avènement de ce que John Stuart Mill a appelé l'« économie stationnaire » (2), d'ici la fin du siècle, il paraît moins important de croître plus lentement que de croître différemment.

Les réflexions qui suivent excluent donc l'option anti-croissance, et se situent dans la perspective d'une croissance économique différente, dont le critère de performance serait la Q.V. et non le P.N.B. Puisque, par définition, ce qui est qualitatif n'est guère opératoire, il faut commencer par essayer d'identifier quelles sont les composantes concrètes de la Q.V. On retiendra ci-après trois d'entre elles, qui concernent :

- la manière dont les ressources sont réparties entre fonctions (ou besoins) ;
- la manière dont elles sont réparties entre groupes (problème des disparités) ;
- la manière dont elles se répartissent entre travail et consommation/loisir (3).

(1) Voir par exemple les écrits de l'économiste américain Walter A. WEISSKOPF [15]. (Les numéros entre crochets renvoient aux références bibliographiques figurant en annexe).

(2) [12].

(3) On ne parlera pas de la distribution spatiale des ressources économiques, d'abord parce qu'elle ne paraît pas poser de problème de régulation spécifique, ensuite, et surtout, parce que les relations entre Q.V. et modes d'utilisation du sol sont remarquablement peu clairs, comme le montrent les discussions sans fin sur la taille optimale des villes.

1. RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE FONCTIONS

Il y a bien des manières de classer les fonctions auxquelles les ressources économiques peuvent être affectées. L'une des plus utiles est celle qu'a mise au point le Centre de Recherche et de Documentation sur la Consommation (CREDOC) pour son étude de la « consommation élargie », c'est-à-dire la consommation qui regroupe à la fois les dépenses supportées à titre définitif par les ménages, celles qui leur sont remboursées par un organisme public, et les services qu'ils reçoivent d'une administration à titre gratuit (1). Trois catégories de « besoins » y sont distinguées : 1) les besoins dits élémentaires (alimentation, habillement, soins personnels), 2) les besoins concernant le cadre de vie (habitation, loisirs, transports, sécurité), et enfin les besoins touchant la formation et la sauvegarde de la personne (enseignement, culture, sports, santé). L'intérêt de cette classification tripartite est qu'elle correspond — du moins pour la France, mais sans doute aussi pour d'autres pays — à un ordre croissant d'importance de la part collective de la consommation par rapport à la part privée représentée par la consommation des ménages « stricto sensu ».

	1959		1970	
	Part collective	Part privée	Part collective	Part privée
1. Besoins élémentaires	0	100	0	100
2. Cadre de vie	10	90	12,5	87,5
3. Formation et sauvegarde de la personne	54	46	68	32
Total	12	88 (= 100)	19	81 (= 100)

Si l'intégralité de cette consommation élargie était satisfaite par des mécanismes de marché, et si ces mécanismes fonctionnaient correctement, aucun problème ne se poserait, puisque d'une part les préférences s'exprimeraient sans supercherie par le volume et la composition des achats effectués, et que d'autre part la concurrence assurerait une répartition efficiente des facteurs de production. Nous savons que, dans la réalité, ces deux conditions ne sont pas respectées, puisque la part de la consommation élargie, satisfaite par des mécanismes hors marché, ne cesse de s'accroître dans tous les pays, et que le jeu des forces du marché engendre des « effets externes » positifs et négatifs, sans qu'il y ait forcément *feed back* sur le système de production.

La recherche de la Q.V. ne peut que renforcer ces tendances, dans la mesure où elle pousse à élargir la fraction hors marché de la consommation, et à mieux tenir compte des effets externes dans la prise des décisions (c'est-à-dire à susciter un *feed back* de ces effets sur l'offre de biens et de services). Mais se pose alors le problème fondamental : comment ce nouveau système peut-il être à la fois efficient (c'est-à-dire qui minimise les coûts pour une production donnée) et efficace (c'est-à-dire qui assure l'adéquation entre production et préférence) ?

(1) [8].

Deux cas bien distincts seront envisagés : celui de l'ajustement entre production et demande, et celui de la prise en compte des effets externes.

1.1. L'AJUSTEMENT ENTRE PRODUCTION ET DEMANDE

Il faut bien voir que nous cumulons ici deux séries de difficultés, celles qui tiennent à la fourniture de services, et celles qui sont liées à la gratuité de cette fourniture.

La liaison entre Q.V. et prestations de services paraît tenir à l'état de développement des sociétés dites post-industrielles ⁽¹⁾, où la structure de la demande comporte une place plus importante pour les services que pour les biens. Or, ce que les économistes appellent biens ne sont pas autre chose que des services fournis par une machine, tandis que les services sont des actes utiles (des « utilités ») que l'on n'a pas réussi à mécaniser : le travail humain dans ce qu'il a de difficilement éliminable. D'où l'impossibilité de satisfaire une demande de services en forte croissance sans qu'il en résulte de profondes perturbations, une baisse fréquente de qualité, et des tensions inflationnistes accentuées. A cet égard, le secteur privé n'est pas en meilleure posture que le secteur public ⁽²⁾.

Ce dernier souffre d'un handicap supplémentaire dans la mesure où, pour des raisons politiques ou idéologiques, il est obligé de fournir ses services à titre gratuit. Cette gratuité est évidemment toute relative. Elle veut simplement dire que si le consommateur final ne paie pas la prestation qui lui est fournie, ce paiement est effectué de manière indirecte : les particuliers qui versent des impôts ou des cotisations de sécurité sociale remettent aux administrations un pouvoir d'achat « en bloc », non affecté, qui se répartit ensuite par l'intermédiaire de divers processus politico-bureaucratiques. L'enseignement public peut bien être qualifié de gratuit, mais tout se passe comme si l'autorité publique — ministère central ou collectivité locale — affectant les crédits budgétaires aux différents établissements d'enseignement leur achetait une certaine quantité de services éducatifs au nom de ceux qui les consomment effectivement.

Malheureusement, un tel système qui s'applique à des domaines aussi importants que la santé, l'éducation ou l'action sociale, n'incite ni à l'efficacité, ni à l'efficacités comme on peut s'en rendre compte en procédant à l'analyse de ses différentes composantes :

Offre → Service → Clientèle

a) *Du côté de l'offre*, les coûts sont souvent mal connus puisqu'ils ne sont normalement comptabilisés que d'après la nature des dépenses (personnel, matériel, fournitures, etc.) et non d'après l'objectif poursuivi, ce qui ne permet, ni de rechercher les solutions les plus efficaces, ni de mesurer les implications des choix alternatifs entre lesquels il faut trancher, ni d'asseoir les demandes de crédits budgétaires sur des bases rationnelles ⁽³⁾. Or, s'agissant d'investissements humains, on peut penser que des ressources mal utilisées ne représentent pas simplement des possibilités d'action sacrifiées, mais qu'elles ont également des répercussions sociales fâcheuses. Par exemple, l'existence d'un nombre élevé de redoublants dans le premier degré ⁽⁴⁾ crée un handicap dans les pays comme la France, où la probabilité de faire des études secondaires « longues » est d'autant plus faible que l'élève a pris du retard dans sa scolarité.

(1) [1].

(2) [10].

(3) Sur l'Intérêt — et la possibilité — de mesurer les coûts dans une organisation à but non lucratif, cf. [11].

(4) Pour la France, voir [13].

Ajoutons que l'on a trop fréquemment tendance à considérer que les coûts sont les seuls déterminants vraiment importants de l'évolution de l'offre, ce qui conduit à polariser l'attention sur les questions de crédits budgétaires, au détriment de deux autres considérations pourtant tout à fait essentielles qui sont, d'abord, le contexte législatif et réglementaire (par exemple, les règles en matière d'assurances limitent beaucoup les possibilités d'assouplir la surveillance des écoles et de diversifier l'utilisation des locaux scolaires), et ensuite, les facteurs d'environnement socio-culturel, dont on commence à connaître le poids énorme dont ils pèsent, face à l'influence propre du système éducatif ⁽¹⁾, sans avoir encore bien su en tirer les conséquences au niveau des politiques.

b) Du côté de la production (de l'« output »), les obstacles à l'efficacité ne sont pas moins grands que les obstacles à l'efficacité du côté de l'offre. Nous retrouvons ici les difficultés évoquées plus haut, c'est-à-dire le caractère mal mesurable de la production tertiaire, et la disjonction entre demande « physique » (les usagers du service public) et demande « financière » (les autorités qui allouent les fonds budgétaires), difficultés qui s'expriment concrètement par l'embarras dans lequel on se trouve lorsqu'il s'agit de définir ce qu'est — et à plus forte raison ce que devrait être — la production d'une école maternelle, d'un hôpital ou d'un service d'action sociale. C'est au fond au désir de surmonter cet embarras que répond l'intérêt manifesté depuis plusieurs années vis-à-vis des indicateurs sociaux ⁽²⁾, qu'on définit comme des instruments destinés à mesurer des dimensions du bien-être (ou du mal-être) qui ne sont pas correctement exprimées en termes monétaires, et ne peuvent donc pas être observées à travers les agrégats de la comptabilité économique nationale. On a beaucoup écrit sur les indicateurs sociaux, mais les réalisations pratiques sont jusqu'ici très limitées, ce qui n'est pas surprenant si l'on veut bien se rappeler que le fait de définir l'« output » d'un système ou d'un programme d'action est une opération à la fois technique et politique, en ce sens que si, sur le plan technique, il faut trouver des indicateurs qui soient des reflets aussi fidèles que possible de la situation que l'on cherche à créer, il faut d'abord s'être fait une idée précise de cette situation.

Quel que soit le domaine pour lequel on cherche à élaborer une politique, l'objectif qu'il s'agit de définir possède trois dimensions :

— une dimension *qualitative*, qui correspond à tel ou tel « avantage » (savoir lire, parler une langue étrangère couramment, exercer un métier stable comportant tel niveau de salaire, avoir une espérance de vie de x années à la naissance) que l'on désire susciter, et pour lequel il faut trouver des indicateurs pertinents ⁽³⁾ ;

— une dimension *quantitative*, correspondant au nombre de personnes qui bénéficient de l'avantage considéré ;

— une dimension *distributive*, relative à la manière dont cet avantage est réparti par tranche d'âge, par sexe, par niveau de revenu et d'instruction, par zone géographique, etc. ⁽⁴⁾. Cette question sera reprise un peu plus loin à propos de l'affectation des ressources entre groupes.

c) Le troisième élément de notre analyse de l'affectation des ressources entre les différents secteurs de la politique publique concerne la *clientèle*. Le point le plus important à souligner ici est le double visage de cette

(1) Cf. [9].

(2) Cf. [3] et [14].

(3) Pour l'enseignement primaire, les problèmes techniques de mesure de la performance du système scolaire ont été remarquablement analysés dans [6].

(4) On trouvera dans [7] d'intéressants essais pour calculer la dimension distributive de l'« output » d'éducation.

clientèle. En effet, cette dernière est à la fois un facteur de production et une consommatrice. Le premier aspect est assez généralement négligé parce que l'on continue de raisonner par référence à la production matérielle. Il est clair que la productivité d'une usine de chaussures ou d'aspirateurs n'est pas influencée par la nature de sa clientèle. En revanche, dès qu'il s'agit de services, l'expérience, l'éducation et les motivations de l'acheteur jouent un rôle non négligeable : que l'on pense aux gains de productivité que peuvent entraîner, pour les transports publics, un changement d'habitude dans le choix de la date des vacances ⁽¹⁾, et l'accroissement d'efficacité que réaliserait le système de santé si toute une population adoptait une alimentation et un style de vie mieux raisonnés.

Le second aspect — la clientèle considérée comme consommatrice de services à caractère public — est plus familier, ce qui ne veut pas dire que les points essentiels soient toujours bien saisis. Il est classique d'opposer l'« opulence privée » et le « dénuement public » comme si la différence majeure était là, de sorte qu'une simple augmentation des crédits budgétaires accordés aux équipements collectifs suffirait à corriger ce déséquilibre. On oublie qu'il y a une autre différence qui n'est pas mineure, à savoir que le droit de consommer n'est pas subordonné à l'existence d'un pouvoir d'achat ; inversement, il y a obligation de payer (par voie d'impôts) même si l'on ne consomme pas, si bien que les préférences de la clientèle et ses satisfactions ou insatisfactions ont du mal à rétroagir sur la structure de l'offre. Comment pourrait-on améliorer cette rétroaction ? Il y a deux manières de procéder. La première consiste à essayer de rendre les autorités publiques, qui, on l'a dit plus haut, traduisent la demande de la clientèle en termes concrets (c'est-à-dire législatifs et budgétaires) plus soucieuses de ce que recherche vraiment le public. A cet égard, une mesure plus explicite de l'« output » des services publics peut favoriser cette meilleure prise de conscience. La seconde, plus radicale, consiste à donner au public un pouvoir d'achat spécifique sous forme de « bons » (*vouchers*) utilisables auprès de n'importe quel prestataire de services remplissant certaines conditions. C'est ce qu'ont proposé James Coleman et Milton Friedman en matière d'enseignement primaire et secondaire.

1.2. LA PRISE EN COMPTE DES EFFETS EXTERNES

Dans le premier cas (ajustement entre production et demande), l'« output » était produit de manière délibérée. Dans le second cas, l'« output » n'a pas été demandé par ceux qui le « consomment » malgré eux. C'est ce que les économistes appellent effets externes ou effets de voisinage, dont on s'aperçoit qu'ils pèsent d'un poids de plus en plus important dans la Q.V. Citons deux cas typiques : les encombrements provoqués par le stationnement des voitures dans les rues et l'enlaidissement du paysage résultant des « cimetières » d'automobiles hors d'usage. Jusqu'à présent, la réaction la plus courante consiste, soit à « laissez-faire », soit — plus rarement — à interdire. Or, nous sommes en présence d'une situation dans laquelle les régulateurs du marché ne fonctionnent pas, puisque, d'une part, la ressource utilisée est gratuite, et que, d'autre part, ceux qui souhaiteraient « acheter » une réduction de nuisances ne trouvent pas de « producteurs » disposés à la leur vendre. La puissance publique peut alors créer un quasi-marché, en vendant des droits de stationnement et en incorporant dans le prix des voitures une taxe correspondant au coût de destruction de la carcasse. Ces mécanismes contribuent à assurer

(1) Les problèmes d'utilisation du temps, et leurs répercussions sur les besoins en services publics et plus généralement sur le niveau de la Q.V. sont étudiés dans [5].

le financement d'une meilleure Q.V., puisqu'ils permettent de réintégrer dans la comptabilité du consommateur le coût réel de certains comportements qui portent atteinte à la Q.V.

A titre d'hypothèse de travail, on peut même se demander si le principe de la taxation des effets externes ne devra pas être appliqué de manière assez systématique dans les sociétés post-industrielles pour un grand nombre de comportements que, d'un point de vue normatif, on serait tenté d'interdire purement et simplement (ou en sens inverse, de légaliser massivement au nom de la libre expression de l'individu). On pense ici à deux choses : 1) les consommations ostentatoires, dont S. C. Kolm a montré qu'elles étaient créatrices d'externalités, puisque « plus l'automobile de l'un est longue, moins l'utilité de statut que l'autre tire d'avoir une voiture longue est élevée » (1) ; 2) les consommations socialement non approuvées, comme les drogues et la pornographie, ce qui aurait entre autre avantage de « collectiviser » les bénéfices généralement élevés que des particuliers retirent de telles activités (2).

2. LA RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE GROUPES

Il s'agit bien évidemment des problèmes de redistribution. Un problème de redistribution apparaît toutes les fois que l'on considère qu'une certaine catégorie d'individus reçoit plus ou moins que son « dû ». Deux questions méritent d'être discutées dans ce contexte : celle des critères, et celle des moyens.

Il faut d'abord disposer de critères permettant de dire si une certaine catégorie de personne reçoit trop ou trop peu. Il y en a au moins trois.

Le premier concerne la légitimité des écarts de rémunération entre métiers. C'est un sujet que l'on aime peu évoquer, et il faut rendre hommage au psycho-sociologue britannique Elliott Jaques, d'avoir cherché à l'aborder de manière scientifique, même si sa méthodologie, fondée sur le concept de « time span of discretion », a suscité des critiques (3).

Le second critère est celui du niveau minimum tolérable en matière de rémunération, qui peut être défini, soit en valeur absolue (cas le plus fréquent), soit en pourcentage du revenu national moyen par habitant (4).

Le troisième critère est l'inverse du précédent. Il concerne le niveau maximum tolérable en matière de rémunération.

Ces critères sont les composantes indispensables de toute politique rationnelle en matière de redistribution, mais il n'est pas sûr que le corps social d'un pays accepte volontiers de les utiliser...

La seconde question porte sur les moyens à employer. Étant donné le poids financier de toute politique de redistribution, les considérations d'efficacité devraient être prépondérantes. Or, il n'en est rien. Qu'il s'agisse du recours aux prélèvements obligatoires ou de la fourniture de prestations en nature ou en espèces, rares sont les évaluations qui permettent de formuler un jugement clair sur les résultats effectivement atteints.

(1) [16].

(2) [17]. Il faut être bien conscient des énormes difficultés que soulèvent ces suggestions, mais il paraît nécessaire de les regarder en face, puisque les situations auxquelles elles correspondent ne sont que trop réelles.

(3) [18].

(4) Ces deux premiers critères doivent être soigneusement distingués. C'est ce que l'on ne fait pas suffisamment en matière agricole, où l'on a tendance à mélanger deux choses différentes : ce que devrait rapporter en moyenne la profession d'agriculteur (son rendement économique), et le seuil de pauvreté des paysans les moins productifs.

Deux choses paraissent assez sûres : la gratuité de l'enseignement supérieur bénéficie plus aux classes aisées qu'aux classes défavorisées, et la consommation de services médicaux est d'autant plus forte que le revenu est plus élevé. Il y a là un conflit très profond entre la volonté officielle d'égalisation et les efforts des individus et des groupes pour maintenir ou accroître les différenciations existantes. C'est pourquoi il serait intéressant d'examiner s'il est possible d'utiliser ce désir de différenciation pour en faire un instrument au service de la réalisation de certains objectifs publics (1).

3. ARBITRAGE ENTRE TRAVAIL ET CONSOMMATION/LOISIR

La satisfaction au travail est un concept peu commode à manier, mais son importance pour la Q.V. n'est pas niable, et l'un des reproches adressés à la société de consommation consiste précisément dans le fait qu'elle tend implicitement à faire servir le progrès économique au consommateur — par le biais de l'augmentation du pouvoir d'achat et du temps discrétionnaire — beaucoup plus qu'à l'homme au travail (2).

C'est peut-être dans cette troisième composante de la Q.V. que les mécanismes présents de régulation sociale et économique sont les plus déficients, parce qu'ils ne permettent finalement qu'une très faible marge de manœuvre. On ne peut pour le moment guère aller au-delà d'une liste des problèmes qui paraissent essentiels, car il serait peu sérieux d'affirmer que les solutions existent déjà.

3.1. L'ÉQUITÉ DANS LES RÉMUNÉRATIONS

Ce point, déjà évoqué à la section 2, mérite une seconde mention parce que le sentiment d'être surpayé ou sous-payé par rapport aux responsabilités exercées est, semble-t-il, peu favorable à l'hygiène mentale de ceux qui l'éprouvent, et l'on perçoit qu'il y a là tout un domaine qui mériterait d'être étudié de manière rigoureuse et dépassionnée.

3.2. LA SOUPLESSE DE L'EMPLOI DU TEMPS

L'idée de souplesse peut avoir deux sens :

D'abord, la possibilité de répartir à sa guise un temps de travail donné dans la journée, la semaine ou l'année. Il existe, à cet égard, quelques expériences isolées pour les horaires quotidiens, qui semblent donner de bons résultats. On n'est pas encore allé très loin, à cause de l'attachement de beaucoup de français à certaines habitudes (repas de midi, vacances en août) et des « nécessités du service » qui limitent la marge de jeu, mais il y a certainement place pour bien des essais d'assouplissement (3).

En second lieu, on peut interpréter la flexibilité de l'emploi du temps comme le fait de laisser au salarié le choix entre gagner moins et travailler moins, ou l'inverse. C'est une idée qui pourrait prendre de l'importance étant donné que le temps libre acquiert de plus en plus de valeur à mesure que le niveau de vie matériel s'élève, mais elle soulèvera des problèmes d'équilibrage difficiles pour la gestion du personnel (le recours à la main-d'œuvre temporaire peut offrir une marge de jeu).

(1) Voir l'article très stimulant de DOWNS et MONSEN [19].

(2) [20].

(3) [5].

3.3. L'INTELLIGIBILITÉ DU TRAVAIL ACCOMPLI

Savoir à quoi sert la tâche que l'on effectue est sans doute une cause essentielle de la satisfaction au travail. Mais les sources des carences sont extrêmement diverses. Certaines sont très visibles et sont imputables à ce que G. Friedmann a appelé le « travail en miettes » ; l'élargissement et la rotation des tâches s'efforcent d'y remédier.

D'autres sont liées à des évolutions très générales, qui ont pour conséquences qu'un métier ne semble plus avoir une signification aussi riche que par le passé (c'est le cas de beaucoup d'enseignants). La restauration du sens, en admettant qu'elle soit réalisable, représentera une œuvre de longue haleine qui exigera beaucoup d'imagination et de patience, et dépasse largement les compétences de l'économiste.

3.4. LA MAITRISE DE L'ÉVOLUTION DE SON MÉTIER

Par opposition au cas précédent, ici ce n'est pas le métier qui se dérobe, mais le travailleur qui se trouve dépassé par son métier dont les conditions d'exercice ont évolué trop vite. Ce phénomène est très général, car il affecte aussi bien les ouvriers qualifiés ou non, les cadres, les professions intellectuelles, et il frappe surtout les personnes « âgées » parce que l'écart entre leur formation initiale et les exigences actuelles y est maximum, et aussi parce que la société moderne semble avoir le plus grand mal à justifier l'emploi des plus de 45 ans...

* * *

CONCLUSION

La substance de ce texte se ramène à un petit nombre de propositions que l'on peut résumer comme suit :

— Ne pas faire porter l'effort de réflexion sur les seuls investissements, mais essayer d'englober l'ensemble des variables explicatives du succès d'une politique (*).

— Prendre conscience que la qualité de vie est un phénomène multidimensionnel, qui ne peut pas se réduire à un petit nombre d'indicateurs simples.

— Introduire systématiquement des mécanismes de rétroaction entre la demande et l'offre.

— Ne pas traiter le secteur privé et le secteur public comme deux entités séparées, mais comme deux sous-systèmes en étroite interdépendance.

La simplicité de ces règles ne doit pas faire oublier que leur mise en application se heurtera à de nombreux obstacles, dont voici quelques exemples :

1. Au stade de la *préparation* des décisions, la nécessité de rechercher de manière imaginative quelles sont les voies alternatives pour atteindre un objectif donné, est en contradiction avec la tendance normale des administrations (et de leurs clientèles) à plaider pour le maintien des programmes existants. Deuxièmement, indiquer de manière explicite quels

(*) [Le thème de ce rapport, confié par les organisateurs du congrès était en effet : « La gestion des investissements dans les économies mixtes ».]

sont ceux qui gagnent et qui perdent à la réalisation de telle politique présente des inconvénients évidents. Troisièmement, il y a des blocages idéologiques à l'utilisation de certains instruments tels que la non gratuité de certains services publics. Enfin, le caractère probabiliste du langage utilisé dans l'analyse des relations fins-moyens offre un net contraste avec le langage à base de certitudes utilisé dans la vie politique.

2. Au stade de l'*application*, on trouve le conflit bien connu entre le besoin d'une certaine continuité dans une politique (si on veut qu'elle ait des chances de porter des fruits) et la propension des autorités publiques à changer très fréquemment de cap en raison des problèmes à court terme qui les assaillent (1).

3. Enfin, au stade de l'*évaluation*, on notera que les écarts entre les intentions et les réalités risquent d'être plus visibles lorsqu'ils sont calculés sur les « outputs » que lorsqu'il s'agit des dépenses. D'autre part, les résultats réels d'une politique sont lents à apparaître, lorsqu'il faut attendre la réalisation d'enquêtes longitudinales dont la réalisation exige normalement plusieurs années. D'où le risque de voir l'équipe gouvernementale P_n refuser le principe de l'alternance pour laisser le temps à sa politique de porter, et le risque opposé que l'équipe P_n + 1 s'attribue le mérite de résultats imputables à l'action de ses prédécesseurs...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] B. CAZES, « Vraies et fausses mutations », *Contrepoint*, 4, 1971.
- [2] B. CAZES, « Analyse de trois critiques du monde moderne », étude effectuée pour le Bureau d'Études du Syndicat Général de l'Éducation Nationale CFDT (décembre 1971, ronéotée). À paraître dans *Contrepoint*, 7, 1972.
- [3] B. CAZES, « Que peut-on attendre d'un rapport social ? », introduction au numéro spécial de la revue *Chronique Sociale de France*, décembre 1970, consacré aux indicateurs sociaux.
- [4] B. CAZES, « Les rapports entre rationalisation des choix budgétaires et planification nationale », *Analyse et Prévision*, juillet-août 1970.
- [5] J. de CHALENDAR, *L'aménagement du temps*, Paris, Fayard, 1971.
- [6] J. COLEMAN et N. KARWEIT, « Measures of school performance », Rand Paper R-488-RC, juillet 1970.
- [7] Conseil Économique du Canada, 8^e Exposé annuel. *L'État et la prise des décisions, application aux politiques de développement des ressources humaines*, Ottawa, septembre 1971.
- [8] J. DESCE, « Consommation individuelle et consommation collective : premier essai de mesure », *Analyse et Prévision*, juillet-août 1969 et *Consommation*, 1969-2.
- [9] A. LITTLE, « A Sociological Portrait : Education », *New Society*, 23 décembre 1971.
- [10] O. LORSIGNOL, « Services : tout l'édifice s'écroule », *Vision*, octobre 1971.
- [11] R. K. Mac LEOD, « Program Budgeting Works in Non-Profit Institutions », *Harvard Business Review*, septembre-octobre 1971.
- [12] J.-S. MILL, *Principles of Political Economy*, Livre IV, chapitre 6.
- [13] O.C.D.E., *Examen des politiques nationales d'éducation : France*, Paris, 1971.
- [14] M. OLSON, « Rapport social, indicateurs sociaux, comptes sociaux », traduction française, *Analyse et Prévision*, février 1969.
- [15] W. WEISSKOPF, *Alienation and Economics*, Dutton, New York, 1971.
- [16] S. C. KOLM, « La taxation de la consommation ostentatoire », *Revue d'Économie Politique*, janvier-février 1972.
- [17] A. C. QUINTON, « Don't Ban, Tax It », *New Society*, 2 septembre 1971, et les réactions hostiles d'un lecteur dans le numéro suivant.
- [18] E. JAKUES, *Equitable Payment*, (Penguin Paperbacks). Traduction française : *Rémunération objective*, Éditions Hommes et Techniques, 1963.
- [19] A. DOWNS et J. MONSEN, « Public Goods and Private Status », *The Public Interest*, printemps 1971.
- [20] B. de JOUVENEL, « Le coût subjectif du travail », *Analyse et Prévision*, juillet-août 1969.

(1) Discussion dans [4] de l'articulation entre planification et politique spécifique, en appliquant à cette dernière le concept de cycle de vie.